

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1 C 342837153

ALBUM

DE

L'Histoire des Trois-Rivières

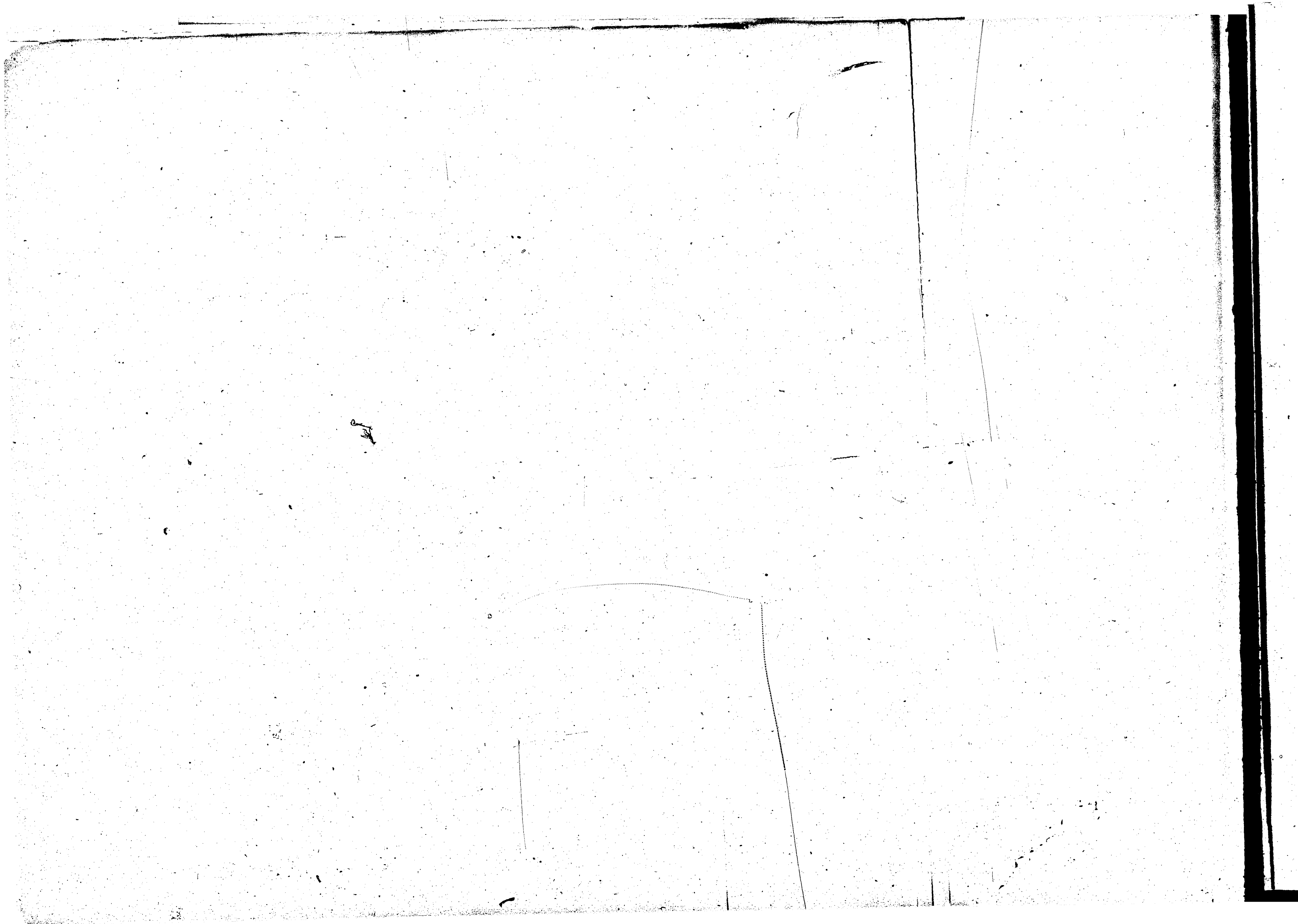
COMPRENANT :

- 1634. Première page des Registres de l'Eglise.
- 1648. Election d'un Syndic.
- 1648-90. Signatures des Habitants.
- 1685. Plan de la Ville.
- 1685-1709. Cadastre des Seigneuries du Gouvernement des Trois-Rivieres.
- 1700. La Ville et les Terres dans un circuit d'une lieue.
- 1704. Plan de la Ville, avec légende.
- 1721. Vue de la Ville.

PUBLIÉ PAR
BENJAMIN SULTE.

MONTREAL:
PHOTO-LITHOGRAPHIÉ ET IMPRIMÉ PAR GEO. E. DESBARATS.

1881.

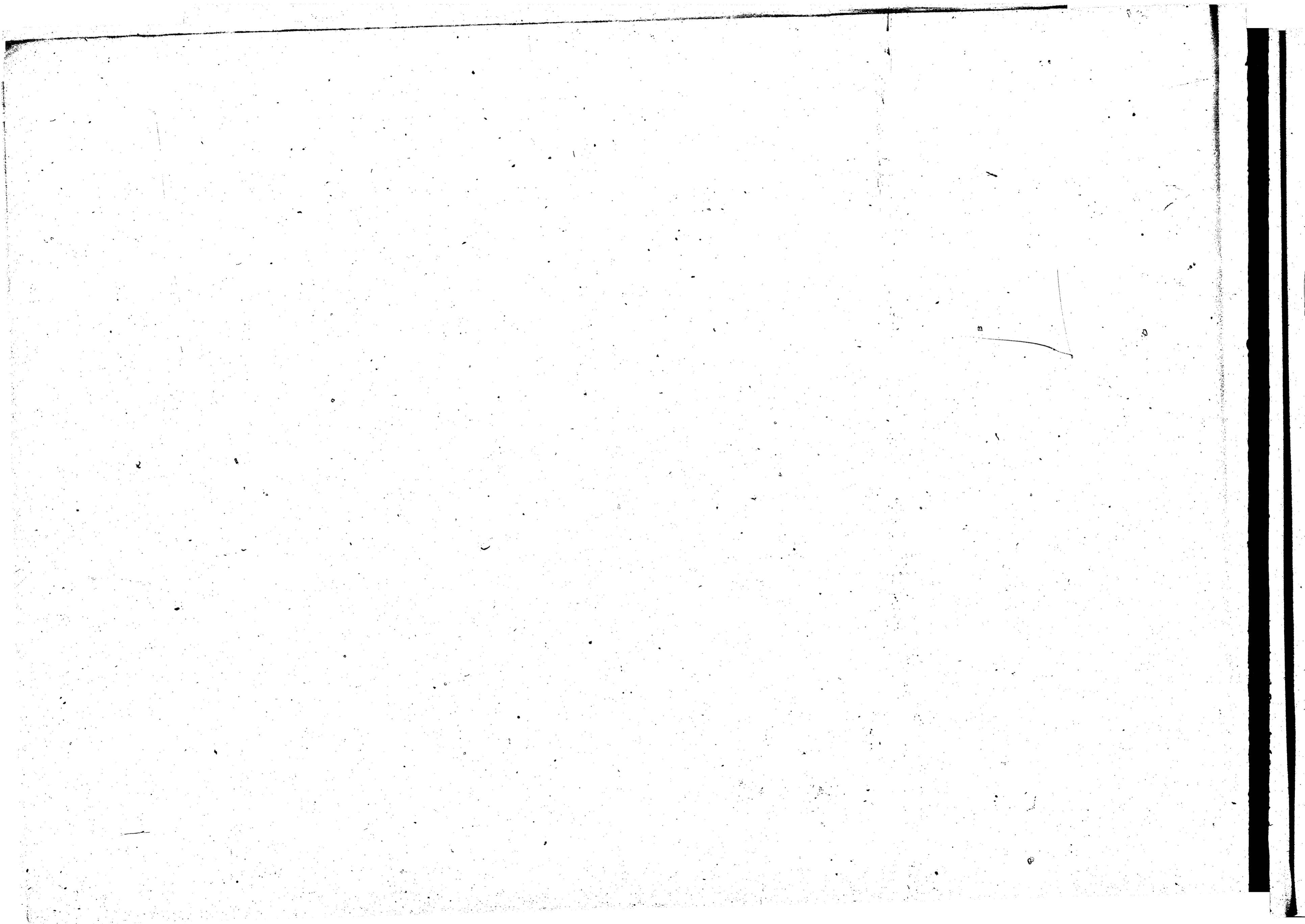


RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

À SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR LAFLECHE

Eveque des Trois-Rivières.



Première page des registres de l'église des Trois-Rivières.

Catalogue des Trespassez Au Lieu nommé
Les Trois-Rivieres.

Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France
ordonné qu'on dressât une habitation sur le lieu nommé les Trois-
Rivieres Monsieur de Champlain qui commandoit & depuis
envoya de Kebec une barque sous la conduite de Monsieur de
la Violette lequel mit pied a terre le quatri^e de juillet de l'année
1634. avec quelques nombre de nos François pour la plupart
artisans & de plus de deux communiants de la paroisse de Kebec
ou fort qui se voit en ce lieu.

Le troisi^e de Septemb^r de la mesme année Le R^e Père Paul le Jeune & le P^r
Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque &
arriverent icy le 8. du mesme mois po y assister nos François po le salut de le^m ames.

Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre se tant jete parmy
nos François en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrestiens
deffunctz en ce pais.

CATALOGUE DES TRESPASSEZ

Au Lieu nommé

LES TROIS-RIVIERES.

“ Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressât une habitation en ce lieu nommé les Trois-Rivieres Monsieur de Champlain qui commandait, en ce pais y envoya de Kebec une barque sous la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied a terre le quatri^e de juillet de l'an 1634. avec quelques nombre de nos François pour la plupart artisans Et des lors on donna commencement a la maison & habitation ou fort qui se voit en ce lieu.

Le troisi^e de Septemb^r de la mesme année Le R^e Père Paul le Jeune & le P^r Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent icy le 8. du mesme mois po y assister nos François po le salut de le^m ames.

Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre se tant jete parmy nos François en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrestiens deffunctz en ce pais.”

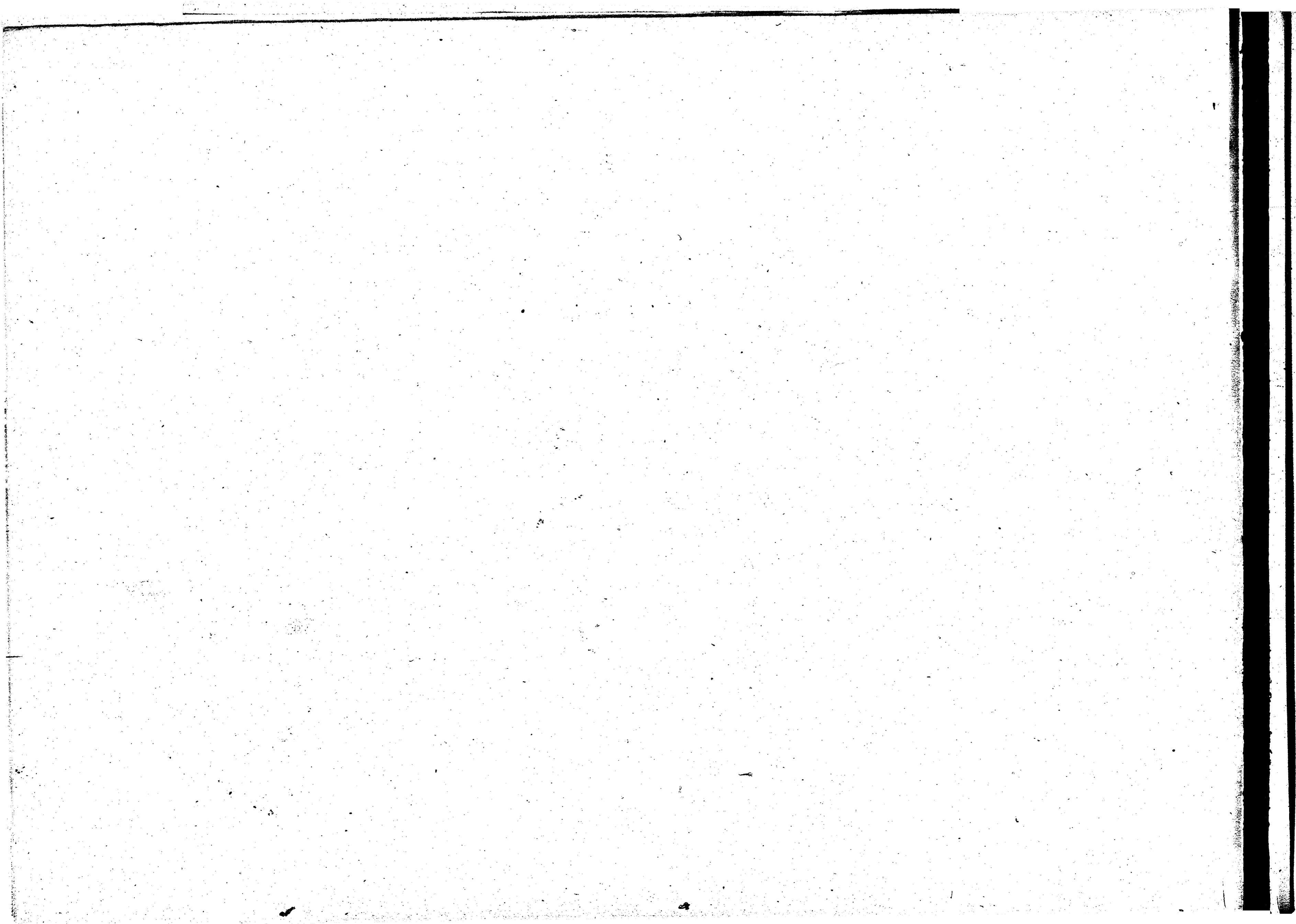
Cette pièce est de l'écriture du Père le Jeune et passe pour être le plus ancien acte du Canada dont l'original se soit conservé. C'est le seul document qui constate d'une manière précise les dates de la fondation du fort et de celle de la résidence des Pères Jésuites.

Election de 1648.

Le jourd'hui de ce jour de septembre mil
 six cent quarante huit le bon prestre deuant nous
 sieur de Sapotbye le vray Comandant aux trois
 riuieres tous habitans dudit lieu pour proceder par
 l'ordonnance de l'Electeur de Mayence par lequel il est portez
 d'icele article donne par le Conseil de la Magistrie
 de l'Empire l'ordre a nous deuoys par Monsieur le Comandant
 de ce jour fait lecture et prestre desdits habitans
 lesquels ont donnez et lientz apavez leurs serments sur
 l'alleu ou ils de homme de bonne election pour leurs
 Indes La personne de Michel de vray sieur de
 l'Indes qui par apres La charge agreable pour
 vacquer a l'eluy affaire de l'Electeur au Conseil de l'Empire
 intention de l'Electeur de l'Empire de quoy l'un singulier
 de la personne de gaspard Bouquet Guillaume Habel
 Etienne Diez Gilles Arctier Louis Galton Urban Bandoy
 Jehan Sauagey Etienne Dodier Jehan Bandoy Elze
 Gernard Antoinne des Ruffiers Jehan Nelson Etienne
 de Lafont Etienne Signeris tous habitans dudit
 lieu des trois riuieres qui ont singulier prestre
 le jour de ce jour dessus dit

*Original de l'acte
 de l'Electeur de Mayence
 du 3 d'octobre 1648
 2 septemb
 1648*

de l'Electeur de Mayence
 Bouquet *Marque de Bouquet*
 Habel *Marque de Guillaume Habel*
 Urban Bandoy *Marque de Urban Bandoy*
 Jehan Sauagey *Marque de Jehan Sauagey*
 Etienne Dodier *Marque de Etienne Dodier*
 Jehan Bandoy *Marque de Jehan Bandoy*
 Elze Gernard *Marque de Elze Gernard*
 Antoinne des Ruffiers *Marque de Antoinne des Ruffiers*
 Jehan Nelson *Marque de Jehan Nelson*
 Etienne de Lafont *Marque de Etienne de Lafont*
 Etienne Signeris *Marque de Etienne Signeris*



Election de 1648.

"Aujourd'hui, deuxième jour de septembre mil six cent quarante-huit, se sont présentes devant moi sieur de Lapoterie Le Neuf⁽¹⁾, commandant aux Trois-Rivières, tous habitants du dit lieu, pour procéder par scrutin à l'élection d'un syndic⁽²⁾, ainsi qu'il est porté dans les articles donnés par le Conseil de Sa Majesté et suivant l'ordre à nous envoyé par monseigneur le gouverneur⁽³⁾ dont j'ai fait lecture en présence des dits habitants—lesquels ont donné chacun à part leur scrutin, un billet où ils desnomment sous élection pour leur syndic la personne de Michel Le Neuf, sieur de Hérisson⁽⁴⁾, qu'ils prient avoir la charge agréable, pour vaquer à leurs affaires et représenter au Conseil leurs intentions et nécessités. En témoin de quoi ont signé les personnes de Gaspard Boucher⁽⁵⁾, Guillaume Isabel⁽⁶⁾, Etienne Vien⁽⁷⁾, Gilles Trottier⁽⁸⁾, Hemery Galtor⁽⁹⁾, Urban Baudri⁽¹⁰⁾, Jean Sauvaget⁽¹¹⁾, Sébastien Dodier⁽¹²⁾, Jean Houdan⁽¹³⁾, Elie Grimard⁽¹⁴⁾, Antoine Desrosiers⁽¹⁵⁾, Jean Véron⁽¹⁶⁾, Etienne de Lafont⁽¹⁷⁾, Etienne Seigneuret⁽¹⁸⁾—tous habitants du dit lieu des Trois-Rivières qui ont signé la présente le jour et an que dessus.

(Signatures) Jq. Le Neuf, Boucher, Urban Baudri, J. Sauvaget. (Ont fait leurs marques: Desrosiers, Dodier, Galtor ou Cailleteau, Grimard, Isabel, Lafont⁽¹⁹⁾, Seigneuret, Véron, Vien."

Ces quatorze votants ne représentaient pas tous les *habitants* des Trois Rivières. Voici la liste des abstentions: Jean Godefroy de Lintot, établi en 1634, beaufrère des deux Le Neuf, propriétaire de plusieurs terrains aux 3-Rivières. Il y a apparence qu'il s'était porté candidat contre son beaufrère dans cette élection. Thomas Godefroy de Normandie, établi en 1634, frère du précédent, possédait une maison, rue Saint-Pierre; il fut brûlé par les Iroquois. Jean Pepin, établi en 1643. Guillaume Pepin, établi en 1634, avait une terre près de celle d'Isabel, dans la haute-ville: il succéda au sieur du Hérisson dans la charge de syndic. Jacques Hertel établi en 1634, syndic sortant de charge en 1648. Bertrand Fafard dit Lafamboise, établi en 1637, avait des terres au Cap. Marin Terrier de Repentigny, sieur de Francheville, établi en 1646, fut tué par les Iroquois. Pierre Lefebvre, établi en 1646; enlevé par les Iroquois le 15 juillet⁽²⁰⁾ 1648, il fut ramené par eux au mois de novembre: il possédait une propriété sur l'emplacement de la rue Alexandre, un fief à Gentilly et une terre au Cap. Jacques Aubuchon, établi en 1645: une terre au Cap. Ces neuf habitants avaient certainement droit de vote: ils formaient donc la minorité en cette circonstance. Un dixième électeur, Christophe Crevier, sieur de la Mêle: établi aux Trois-Rivières en 1639, demeurait en ce moment à Québec et ne retourna aux Trois-Rivières que vers 1654.

On pourrait citer aussi les personnes suivantes qui demeuraient alors aux Trois-Rivières, mais ne paraissent pas avoir eu dès cette époque, la qualité d'*habitants*: Pierre Boucher, arrivé en 1645, interprète⁽²¹⁾. Gaspard⁽²²⁾, Jean et Guy⁽²³⁾ Poutrel parents des Leneuf,⁽²⁴⁾ arrivés vers 1646. Pierre Pineau dit Laperle, arrivé en 1648.

Le Cap reçut des colons à partir de 1644, mais comme la première organisation de ces habitants ne date que de 1651, on comprend qu'ils aient voté aux Trois-Rivières en 1648.

(1) Jacques Le Neuf de la Poterie, gouverneur des Trois-Rivières depuis le mois de novembre 1645. Remplacé l'automne de 1648.

(2) La compagnie des Habitants date de 1645. Ce fut la première manifestation de nos droits politiques et municipaux. Pour ce qui concerne la traite des pelleteries, le siège principal de la compagnie était aux Trois-Rivières. Jacques Hertel de la Frèrière avait été élu, en 1645, syndic de ce lieu, pour trois années.

(3) M. d'Ailleboust, gouverneur-général depuis le 29 août de cette année. Le dernier acte de son prédécesseur, M. de Montmagny, avait été l'octroi des terres de la Commune, aux habitants des Trois-Rivières, le 15 août, à la suite d'une visite dans ce lieu.

(4) Établi en 1636, frère aîné de Jacques Le Neuf de la Poterie, étant parti pour la France, quelques jours après l'élection qui nous occupe ici, on ne sait

pas qui il fut remplacé durant son absence. Revenu l'été suivant, porteur de plusieurs titres de terres et seigneuries aux environs des Trois-Rivières, il fut réélu syndic, le 9 septembre 1649.

(5) Établi dans la basse-ville, près la rue Saint-Antoine aujourd'hui. C'est le père du fameux Pierre Boucher.

(6) Établi depuis 1634. Sa terre était située entre le Saint-Maurice et la rue des Champs. Fut tué par les Iroquois.

(7) Sa femme est citée comme veuve en 1653. Vien paraît avoir possédé, dans la ville, une maison avec un four, et, sur le plateau, une terre avec un moulin.

(8) Cette famille passa bientôt au Cap, puis à Batiscan.

(9) Emery Cailleteau. L'année suivante il s'établit au Cap.

(10) Établi depuis 1646, dans la basse-ville, près de son beau-père, Gaspard Boucher.

(11) Établi en 1634. Avait une terre dans la haute-ville et une autre au Cap.

(12) Établi en 1634. Sa maison était sur la Place d'Armes.

(13) Dit Gallarbois. L'année suivante, il s'établit au Cap, où il fut tué par les Iroquois.

(14) Établi depuis 1647. Sa descendance s'est fixée au Cap.

(15) Établi en 1645. Fit une terre au Cap et une à la haute-ville des Trois-Rivières. Au mois de juin 1659, les Iroquois l'enlevèrent, mais il parvint plus tard à leur échapper. Il épousa la fille de Michel Le Neuf du Hérisson, s'établit à Champlain et fut juge de cette seigneurie.

(16) Sieur de Grandmesnil, établi en 1646. Fut tué par les Iroquois.

(17) Etienne Pepin, sieur de Lafont, établi en 1641; gendre de Gaspard Boucher. Il avait une terre au Cap.

(18) Établi l'année précédente. Voir le plan de la ville de 1704.

(19) Il avait écrit, cependant.

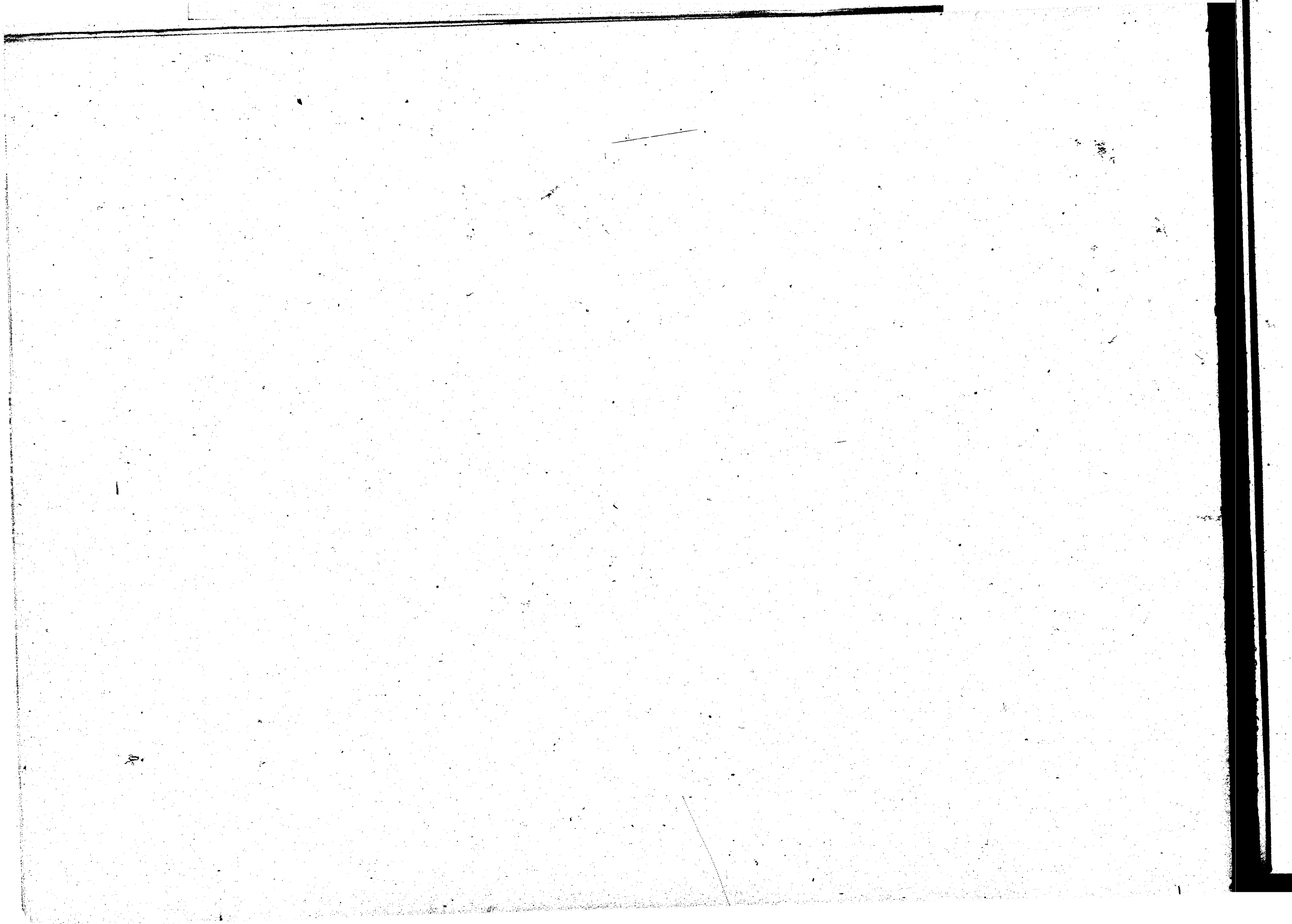
(20) La ville avait été bloquée par les Iroquois, du 30 mai au 17 juillet.

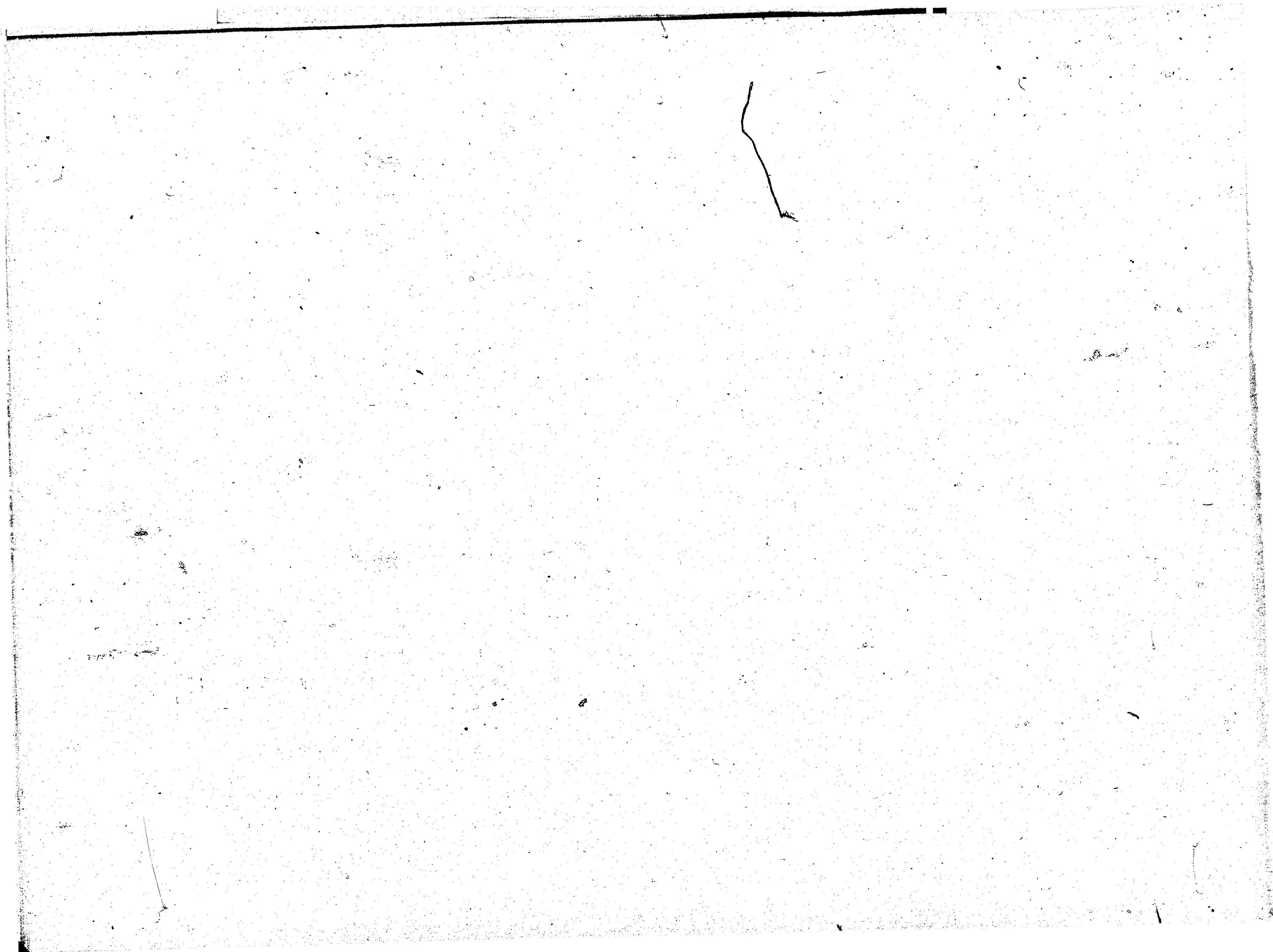
(21) Au printemps de cette année 1648 deux autres interprètes des Trois-Rivières, Amyot et Marguerite, s'étaient noyés devant la ville.

(22) Gaspard Poutrel dit Demare.

(23) Guy Poutrel, sieur de Bellecour.

(24) Le 3 juillet de cette année 1648, "un neveu de M. de la Poterie" avait été enlevé par les Iroquois près des Trois-Rivières.





Plan de la ville des 3-Rivieres, 13 Nov. 1685.

NOTES ET ECLAIRCISSEMENTS

L'édifice indiqué sur le Platon devait être un simple corps-de-garde.

Le fort érigé sur le Platon, en 1534, fut bientôt pourvu de bastions et d'un fossé sec que l'on franchissait au moyen d'un pont-levis. Après 1665, les Iroquois s'étant éloignés, il est probable que les fortifications de la place furent négligées et que le fort lui-même tomba en ruine pour ne plus se relever.

La palissade du bourg avait été faite en 1653.

Le maître-canonnier des Trois-Rivières à cette époque (1685) était Jean Leclerc, fils de Florent Leclerc.

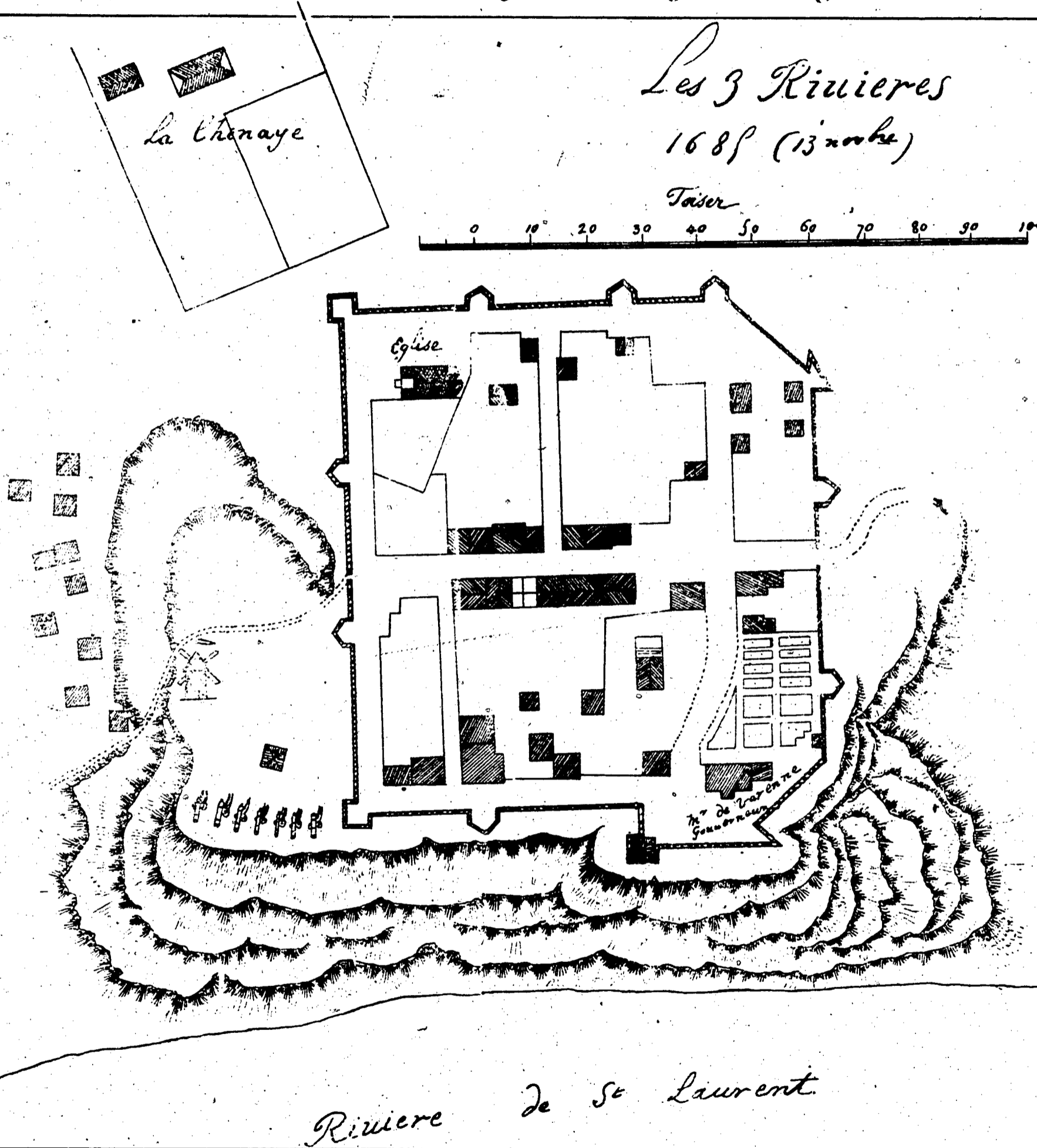
Le moulin à vent du Platon avait été construit, dès avant 1661, par Jacques Leneuf de la Poterie.

La chapelle et la résidence des Pères jésuites, établies en 1634, étaient situées sur le boulevard, entre les rues Saint-Louis et des Casernes.

L'église paroissiale élevée en bois (1664) là où elle figure sur ce plan, fut remplacée, vers 1715, par l'édifice de pierre actuel.

En 1672 les Récollets succédèrent aux Jésuites comme curés de la ville.

François de Champflour, gouverneur des 3-Rivières (1640-45) et Pierre Lefebvre vendirent le terrain marqué ici *La Chenaye*, à Charles Aubert de la Chenaye, riche marchand qui avait des propriétés à Québec et à Lachesnaye près Montréal. La femme de Charles Aubert était petite-fille de Jacques Leneuf de la Poterie. Deux des filles de celle-ci se marièrent à des gouverneurs des 3-R., M.M. Dubois-Berthelot de Beaucour et de Galifet. Ce dernier, commandant aux 3-Rivières en 1690, possédait la propriété ci-dessus. Le général prince de Galifet, l'un

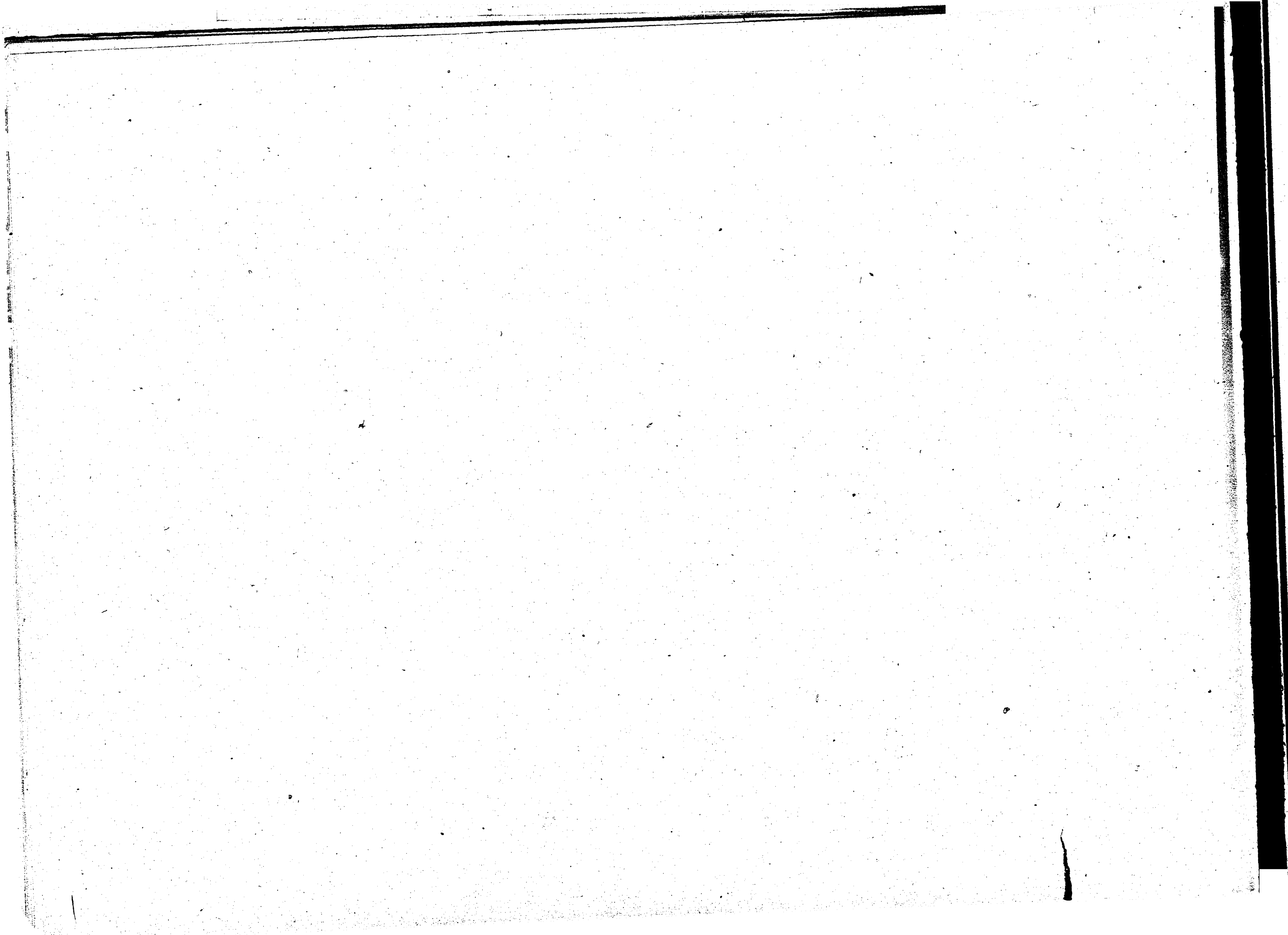


des officiers les plus en vue dans l'armée française aujourd'hui, est son descendant.

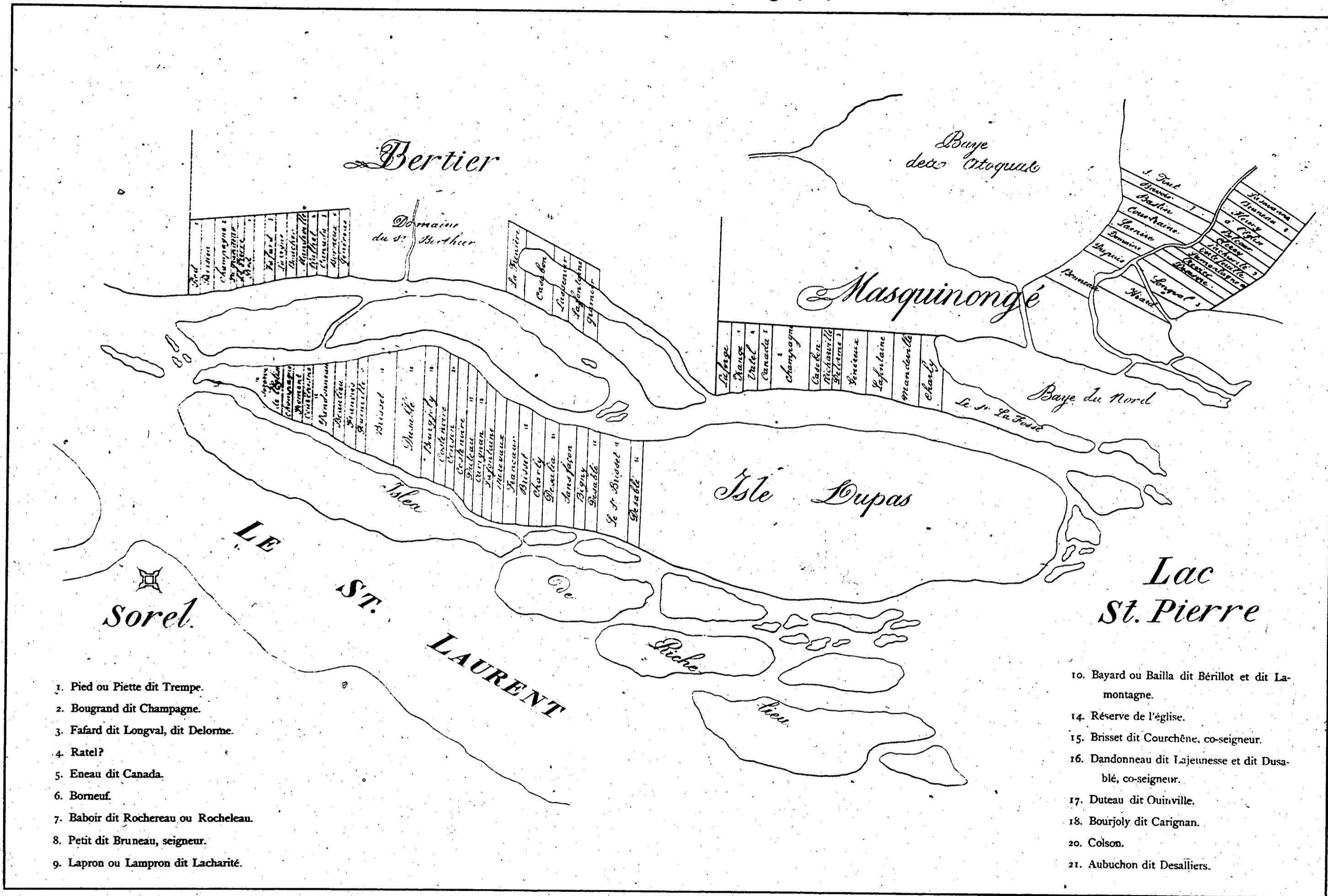
Le 13 novembre 1685, M^r de Denonville, gouverneur général, écrit au ministre, à Paris: "Si le sieur de Villeneuve, notre ingénieur, n'avait été aussi dangereusement le long temps malade qu'il l'a été, vous auriez eu davantage d'ouvrage de sa main que vous n'en avez cette fois ici, et les plans que je vous envoie des Trois-Rivières, de Montréal et de Cataracouy auraient été tirés avec une plus grande exactitude, s'il avait pu y aller." Il ajoute que le poste des Trois-Rivières est entouré d'une palissade élevée, sans portes ni barrières, et non flanquée, sauf de tourelles, commencées l'année précédente, qui sont complètement exposées et encore inachevées. Néanmoins, dit-il, la position est importante; on aurait pu choisir un emplacement plus favorable plus près des trois bouches de la rivière, mais il est trop tard pour ce changement.

En même temps, il transmet le recensement de la colonie qui donne trente-six ménages, ou deux cent vingt-sept âmes à la ville des 3-Rivières. L'enclos du plan ci-contre porte: "trente-six maisons." Cela est d'accord avec nos propres calculs. Mais voici deux contradictions assez curieuses: Le 20 août de cette même année, M^r de Denonville parlant de certains désordres qui avaient lieu dans les villes de Montréal, Québec et les Trois-Rivières, dit que celle-ci ne renferme que vingt-cinq maisons. Le 2 septembre, même année, l'intendant de Meulles, se plaignant de ce que le gouverneur des Trois-Rivières prenait le pas sur lui, déclare que cette ville ne compte que sept ou huit maisons.

Pierre Gaultier de Varennes, sieur de la Verendrye, est né dans la maison qui porte le nom de son père, à l'angle nord-est de la place, le 17 novembre 1685, quatre jours après la date de ce plan.

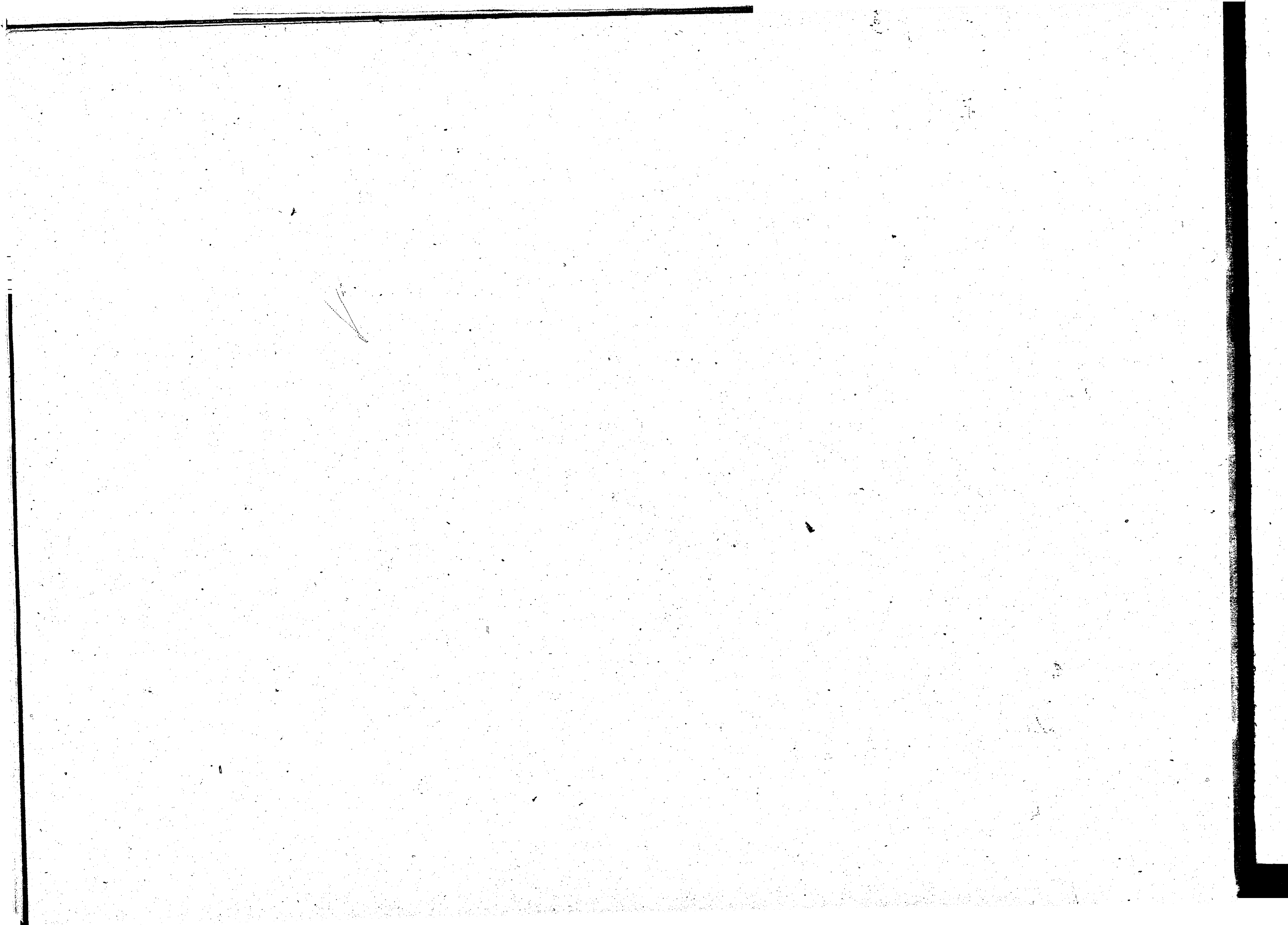


Carte Cadastrale de 1685-1709.



1. Pied ou Piette dit Trempe.
2. Bougrand dit Champagne.
3. Fafard dit Longval, dit Delorme.
4. Ratel?
5. Eneau dit Canada.
6. Borneuf.
7. Baboir dit Rochereau ou Rocheleau.
8. Petit dit Bruneau, seigneur.
9. Lapron ou Lampron dit Lacharité.

10. Bayard ou Bailla dit Bérillot et dit Lamontagne.
14. Réserve de l'église.
15. Brisset dit Courchène, co-seigneur.
16. Dandonneau dit Lajeunesse et dit Dusable, co-seigneur.
17. Duteau dit Ouinville.
18. Bourjoly dit Carignan.
20. Colson.
21. Aubuchon dit Desalliers.

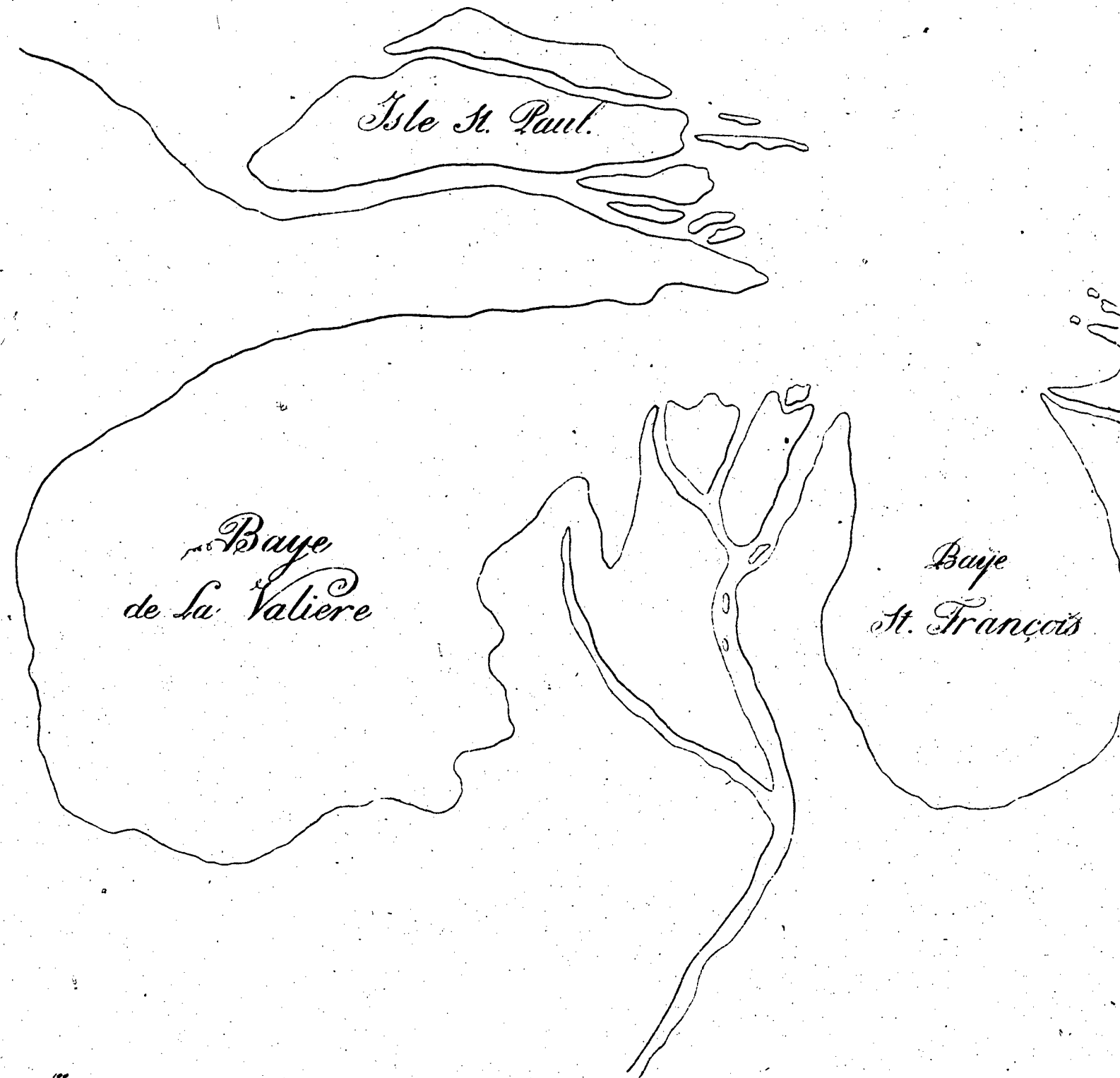


Carte Cadastrale de 1685-1709.

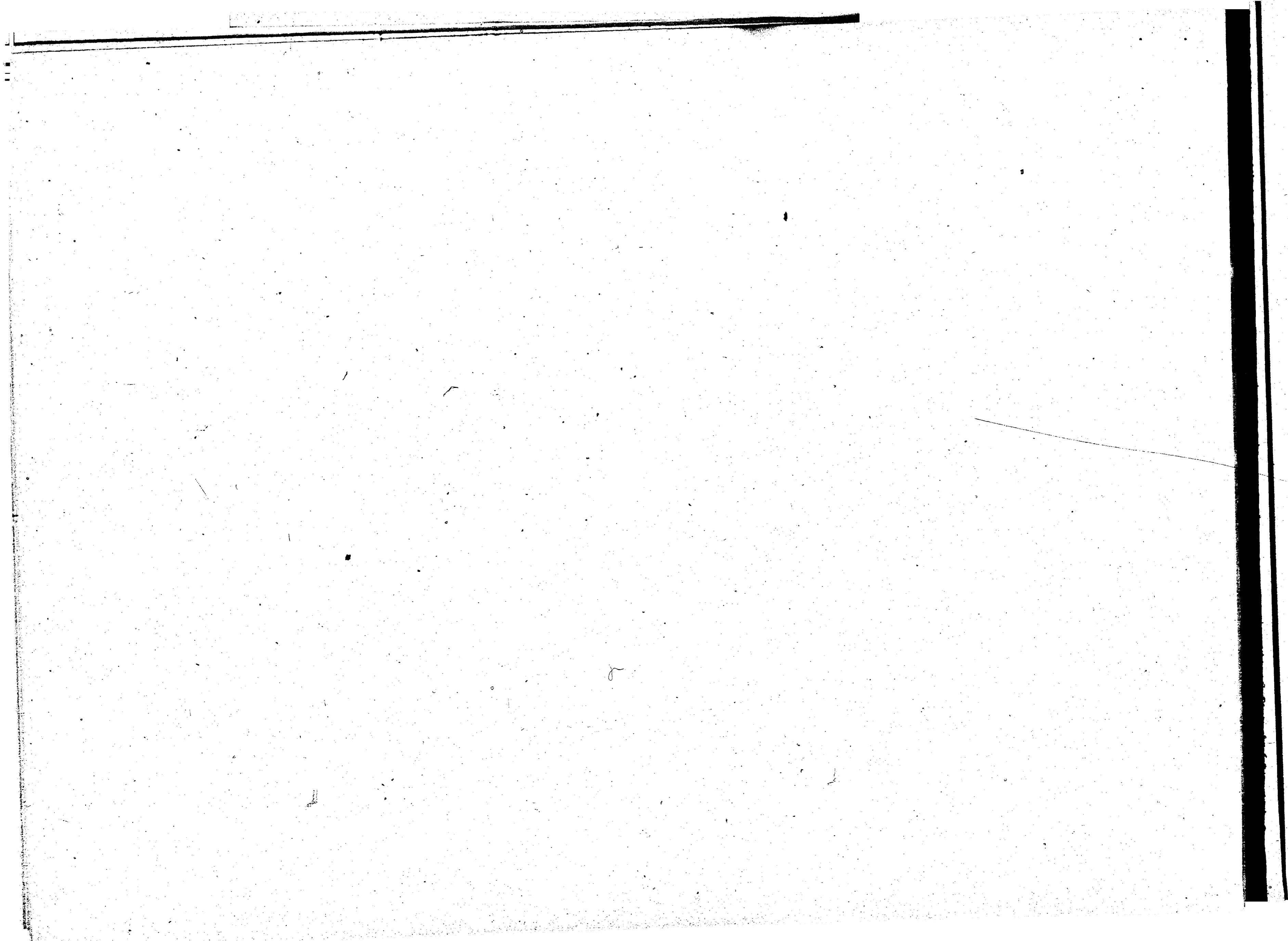
Cartes

*Du Gouvernement de Québec levée depuis
l'année 1685. jusqu'en 1709 par les Ordres de
Monsieur Le Comte De Pentecost
Commandeur des Ordres du Roy
Ministre et Secrétaire d'Etat
Par Monsieur Catalogne, Lieutenant des troupes,
et dressée
Par Jean Baptiste Lecouagne, arpenteur juré.*

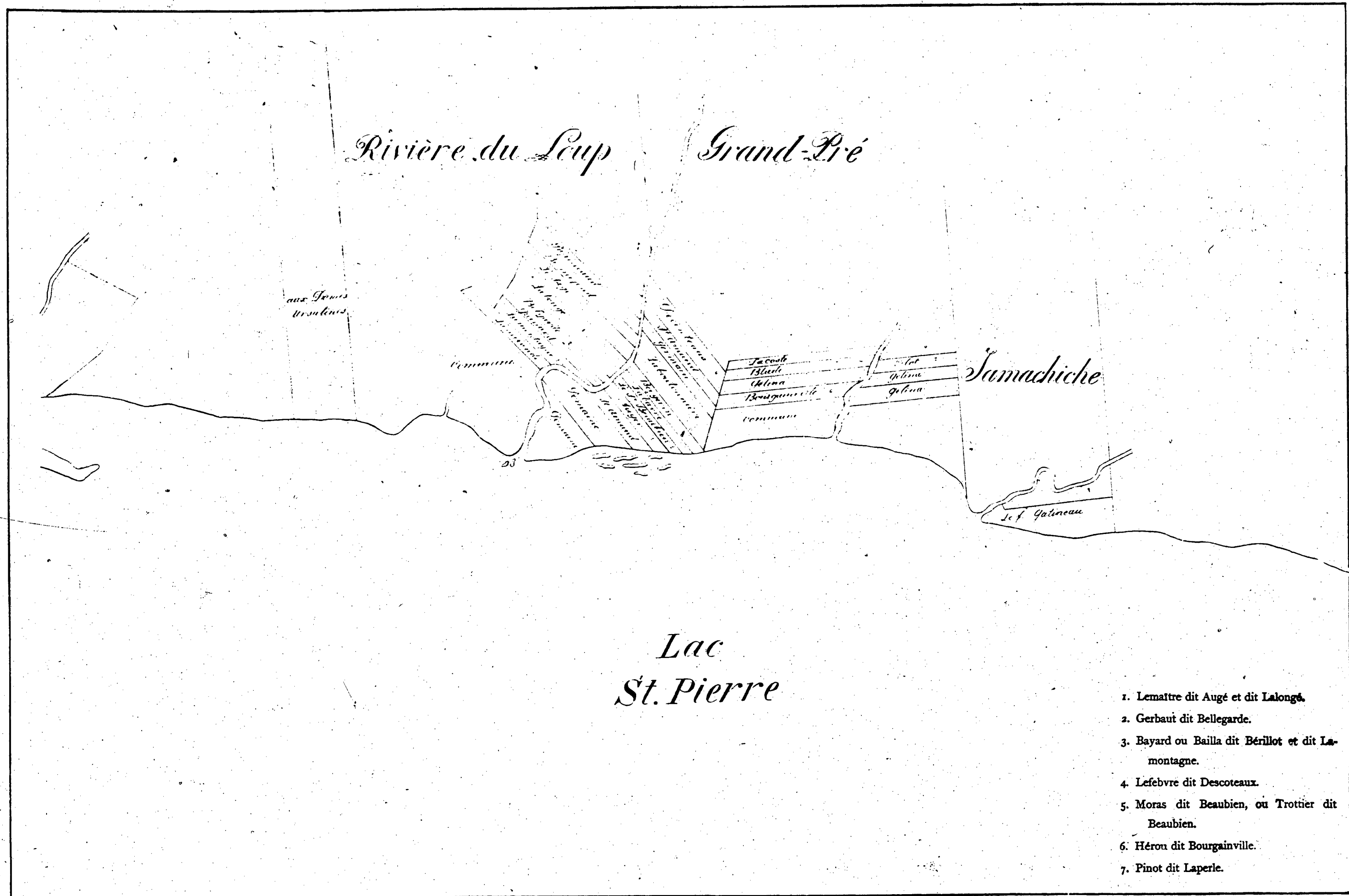
NOTE.—Les mots "Gouvernement de Québec" sont évidemment une erreur, puisque ces cartes représentent le Gouvernement des Trois-Rivières. Il est vrai que, dans cette série, à la suite des Trois-Rivières, vient le Gouvernement de Québec, lequel devrait porter son nom séparément. Nous ne reproduisons ici que les cartes du Gouvernement des Trois-Rivières.

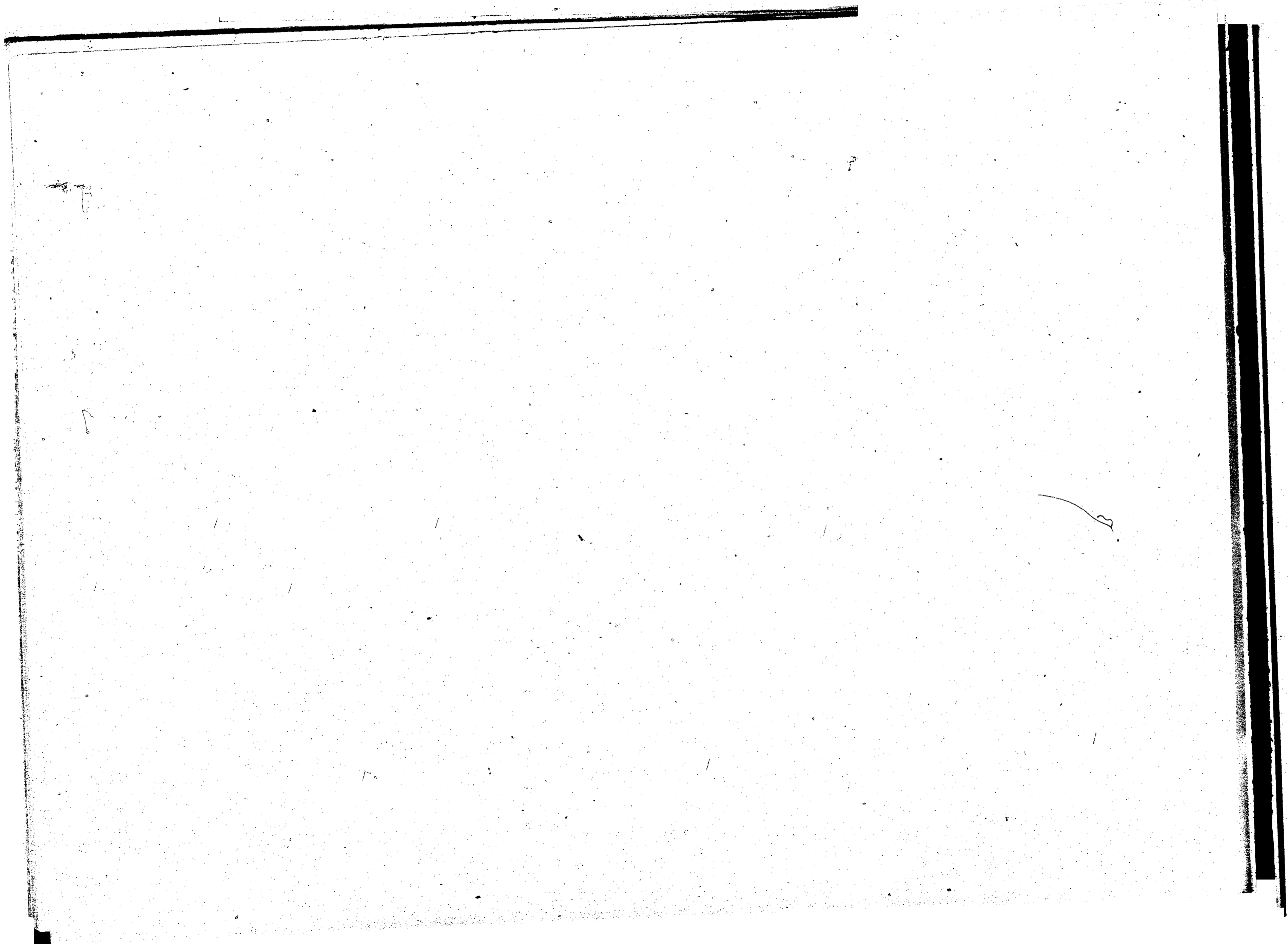


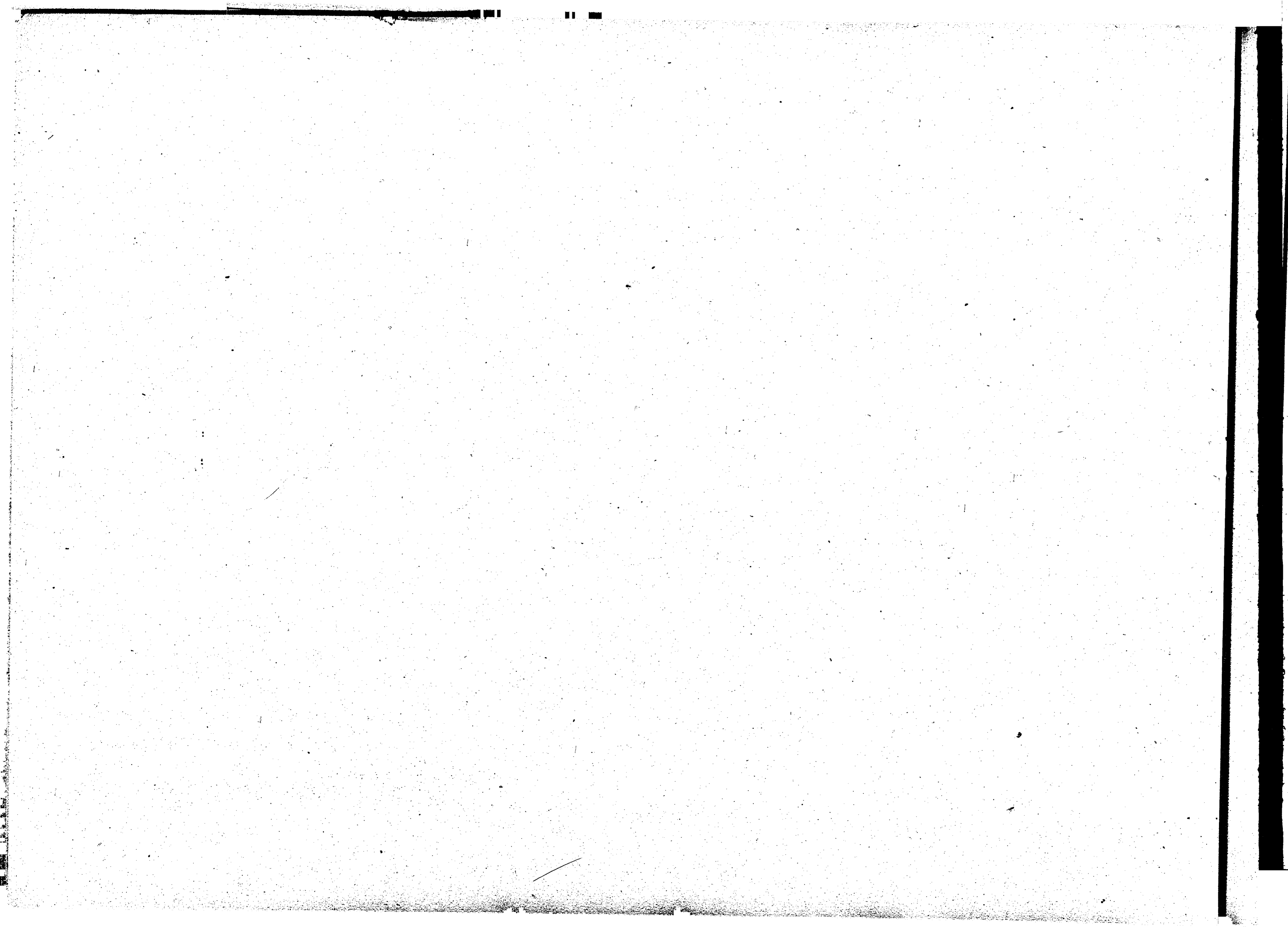
Eschelle de 100 arpents.



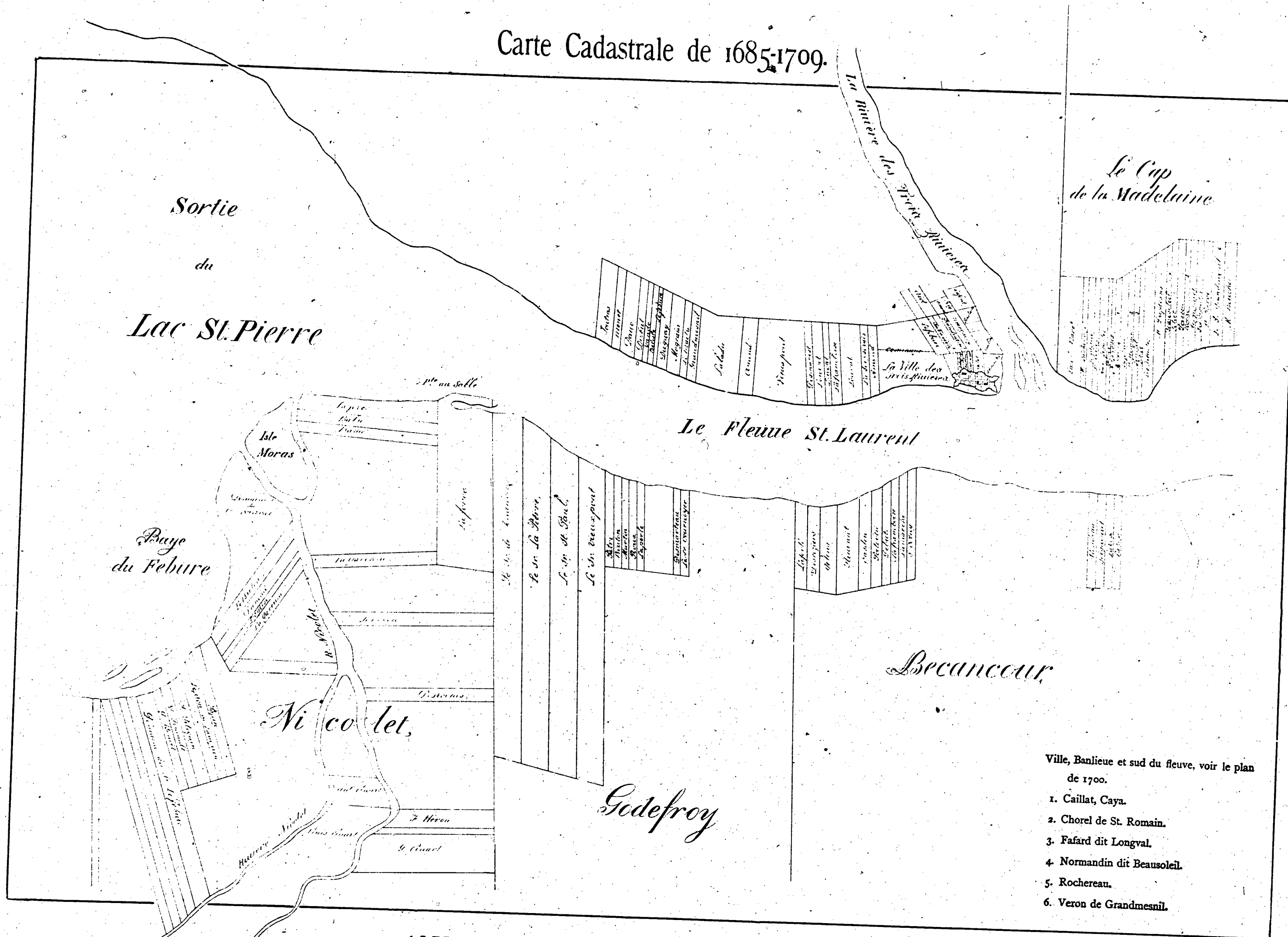
Carte Cadastrale de 1685-1709.



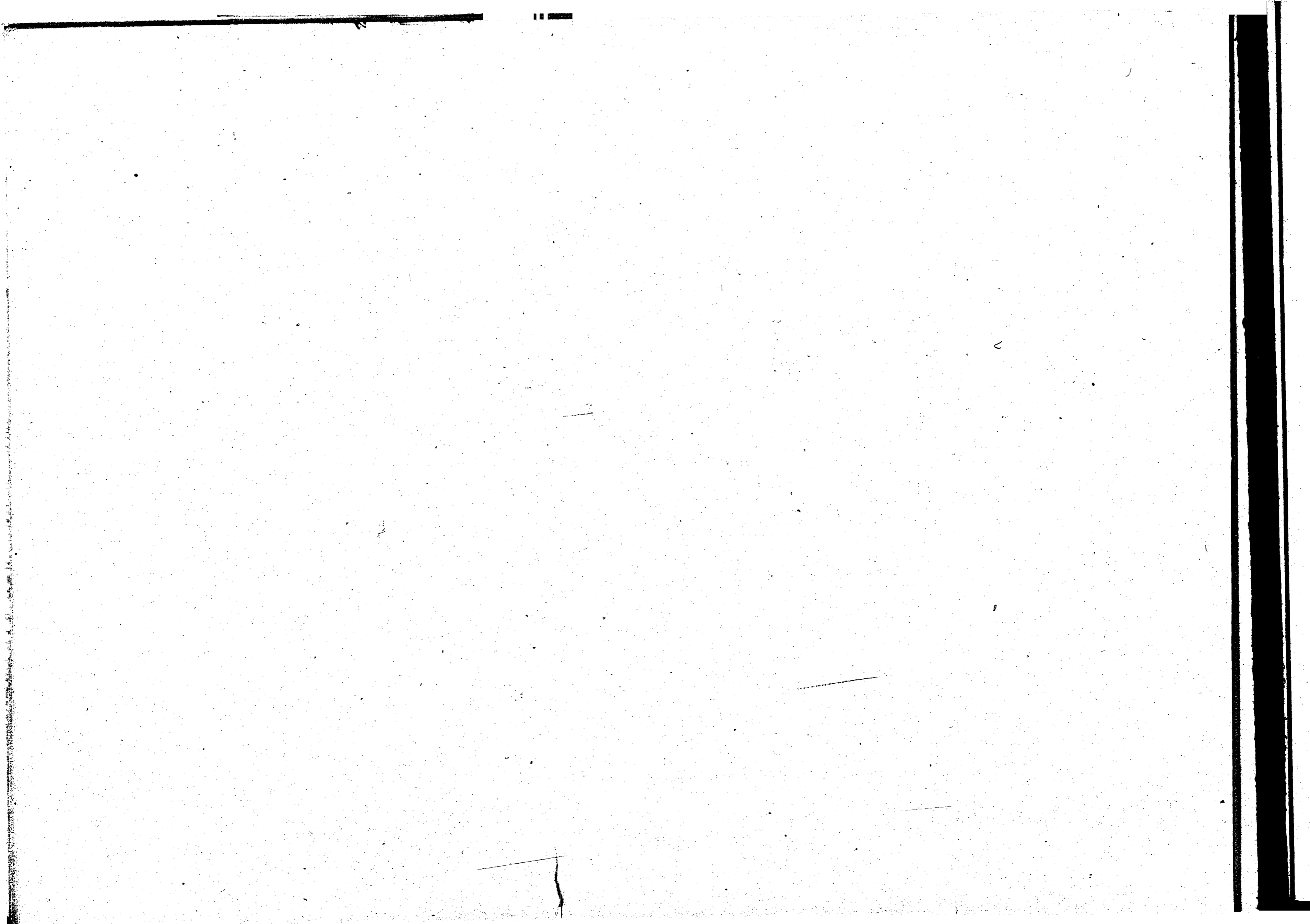




Carte Cadastrale de 1685-1709.



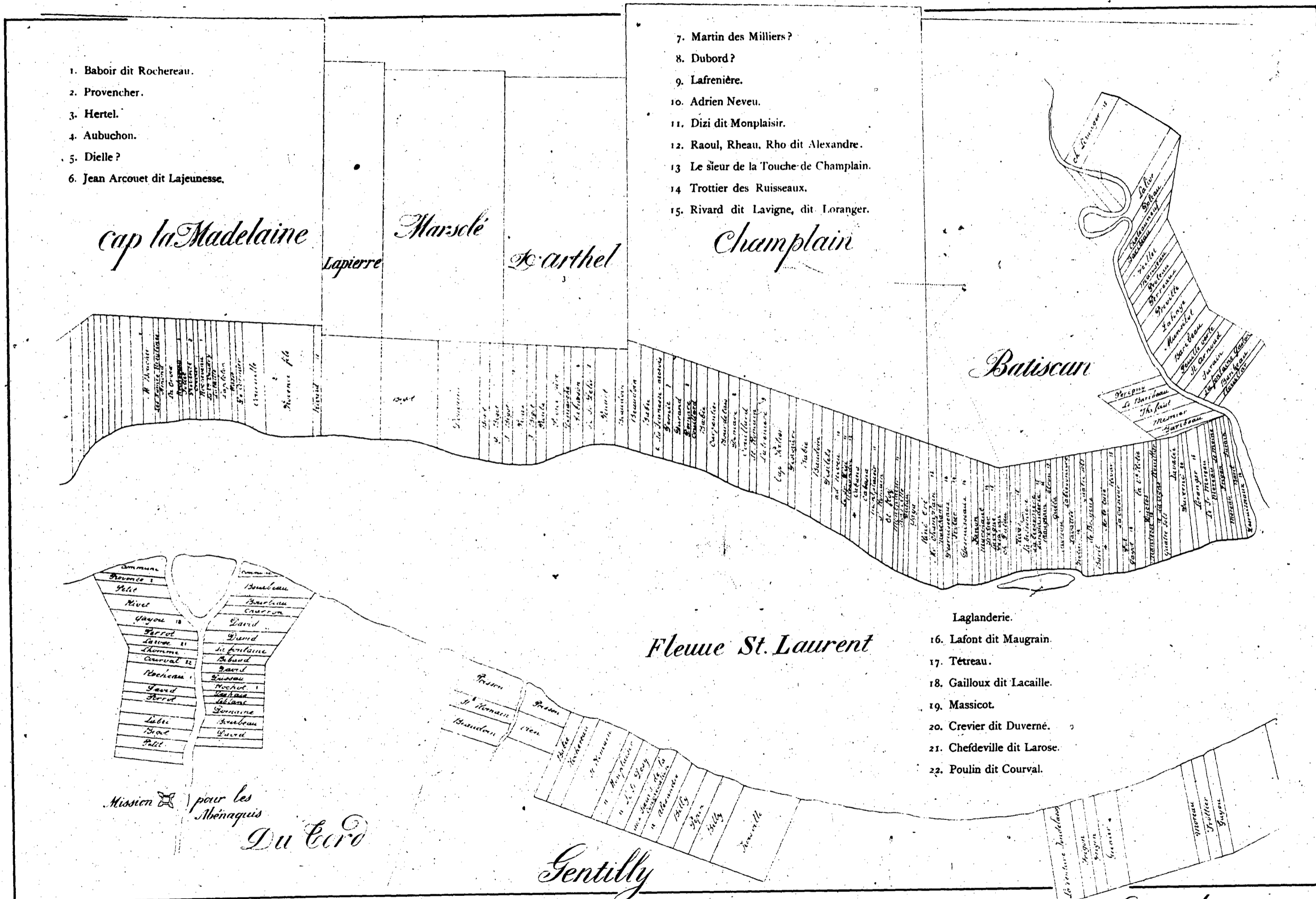
- Ville, Banlieue et sud du fleuve, voir le plan de 1700.
1. Caillat, Caya.
 2. Chorel de St. Romain.
 3. Fafard dit Longval.
 4. Normandin dit Beausoleil.
 5. Rochereau.
 6. Veron de Grandmesnil.



Carte Cadastrale de 1685-1709.

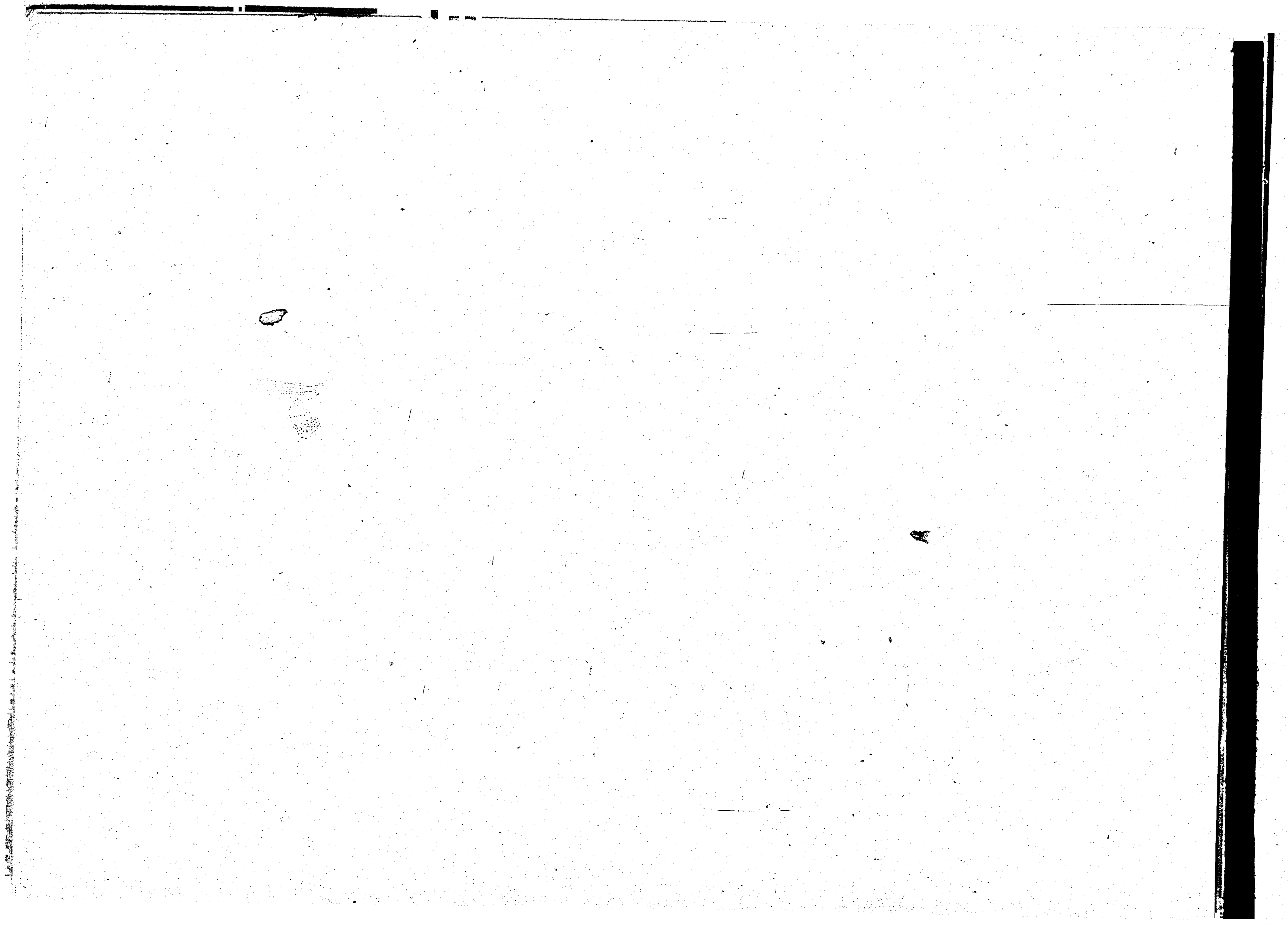
1. Baboir dit Rochereau.
2. Provencher.
3. Hertel.
4. Aubuchon.
5. Dielle ?
6. Jean Arcouet dit Lajeunesse.

7. Martin des Milliers ?
8. Dubord ?
9. Lafrenière.
10. Adrien Neveu.
11. Dizi dit Monplaisir.
12. Raoul, Rheau, Rho dit Alexandre.
13. Le sieur de la Touche de Champlain.
14. Trottier des Ruisseaux.
15. Rivard dit Lavigne, dit Loranger.

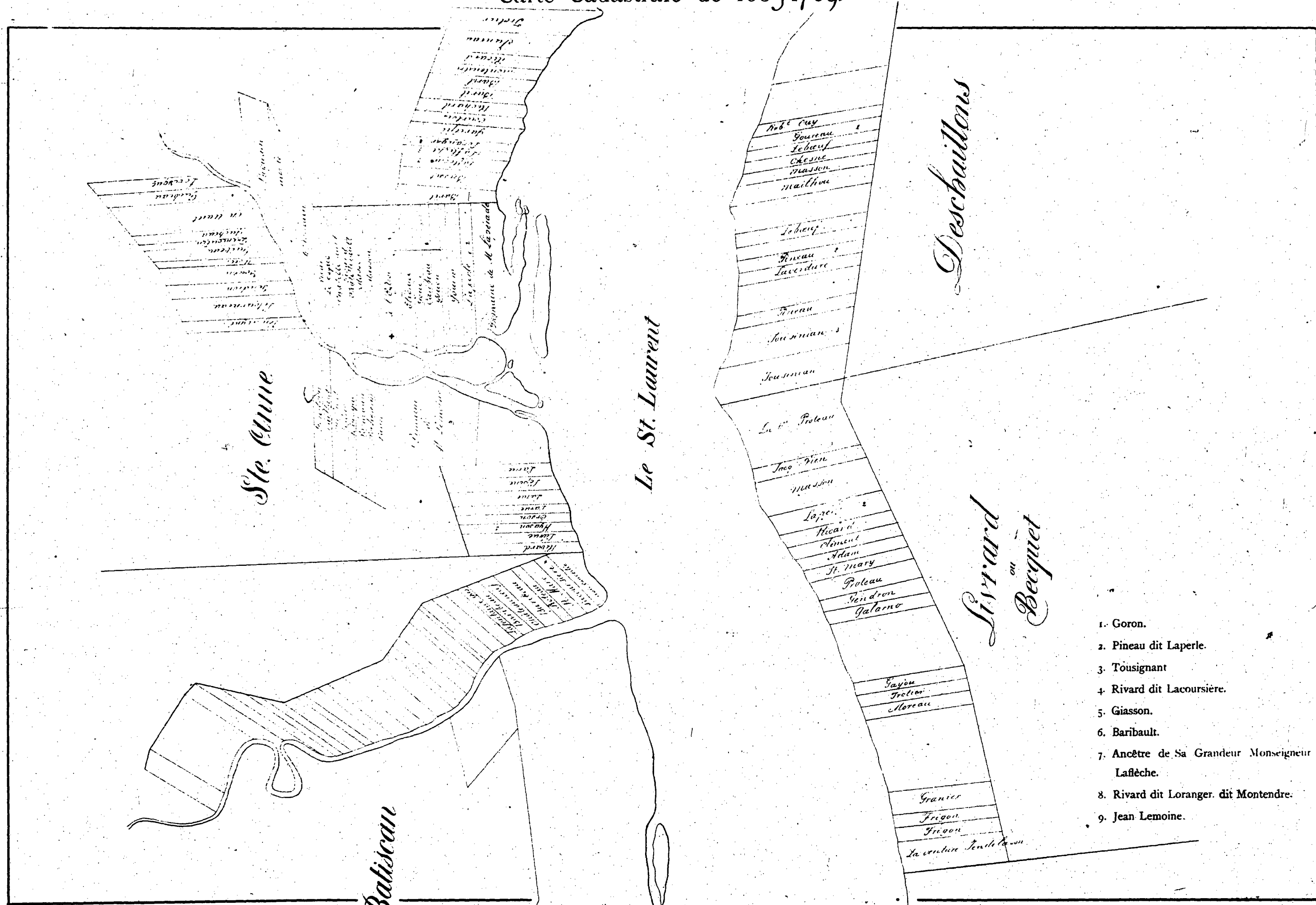


- Laglanderie.
16. Lafont dit Maugrain.
17. Tétreau.
18. Gailloux dit Lacaille.
19. Massicot.
20. Crevier dit Duverné.
21. Chefdeville dit Larose.
22. Poulin dit Courval.

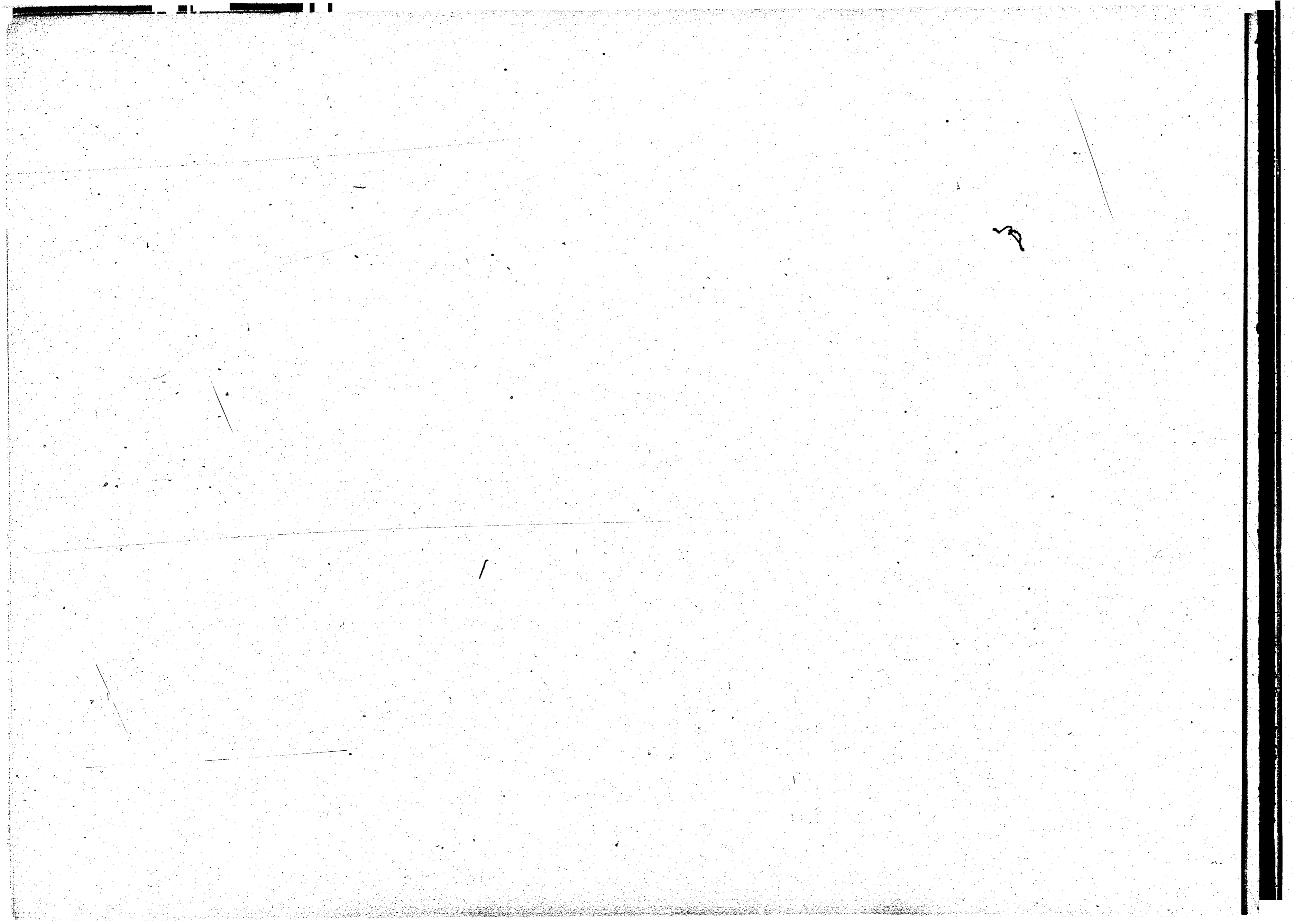
5



Carte Cadastrale de 1685-1709.

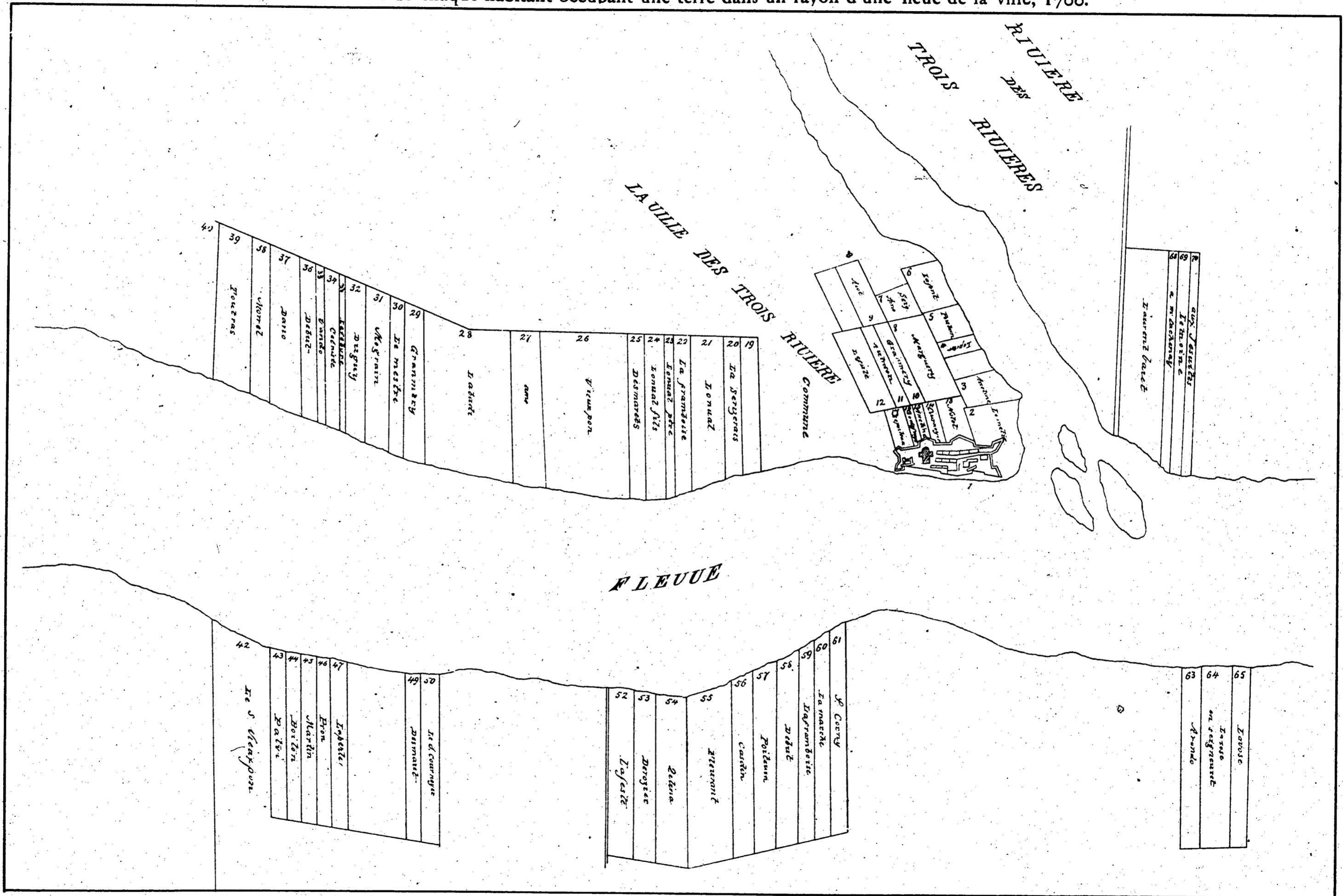


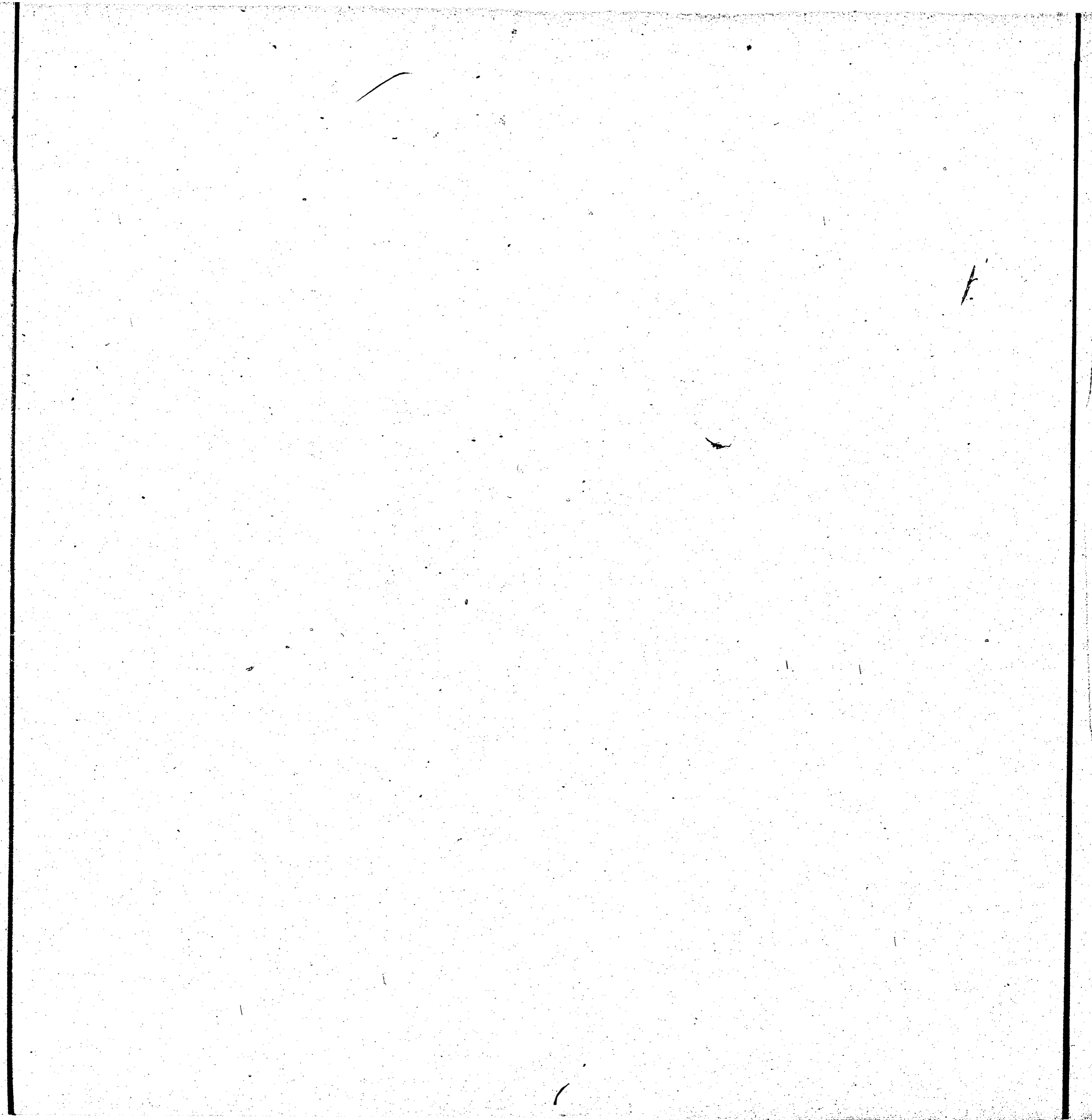
1. Goron.
2. Pineau dit Laperle.
3. Tousignant
4. Rivard dit Lacoursière.
5. Giasson.
6. Baribault.
7. Ancêtre de Sa Grandeur Monseigneur Lafleche.
8. Rivard dit Loranger dit Montendre.
9. Jean Lemoine.

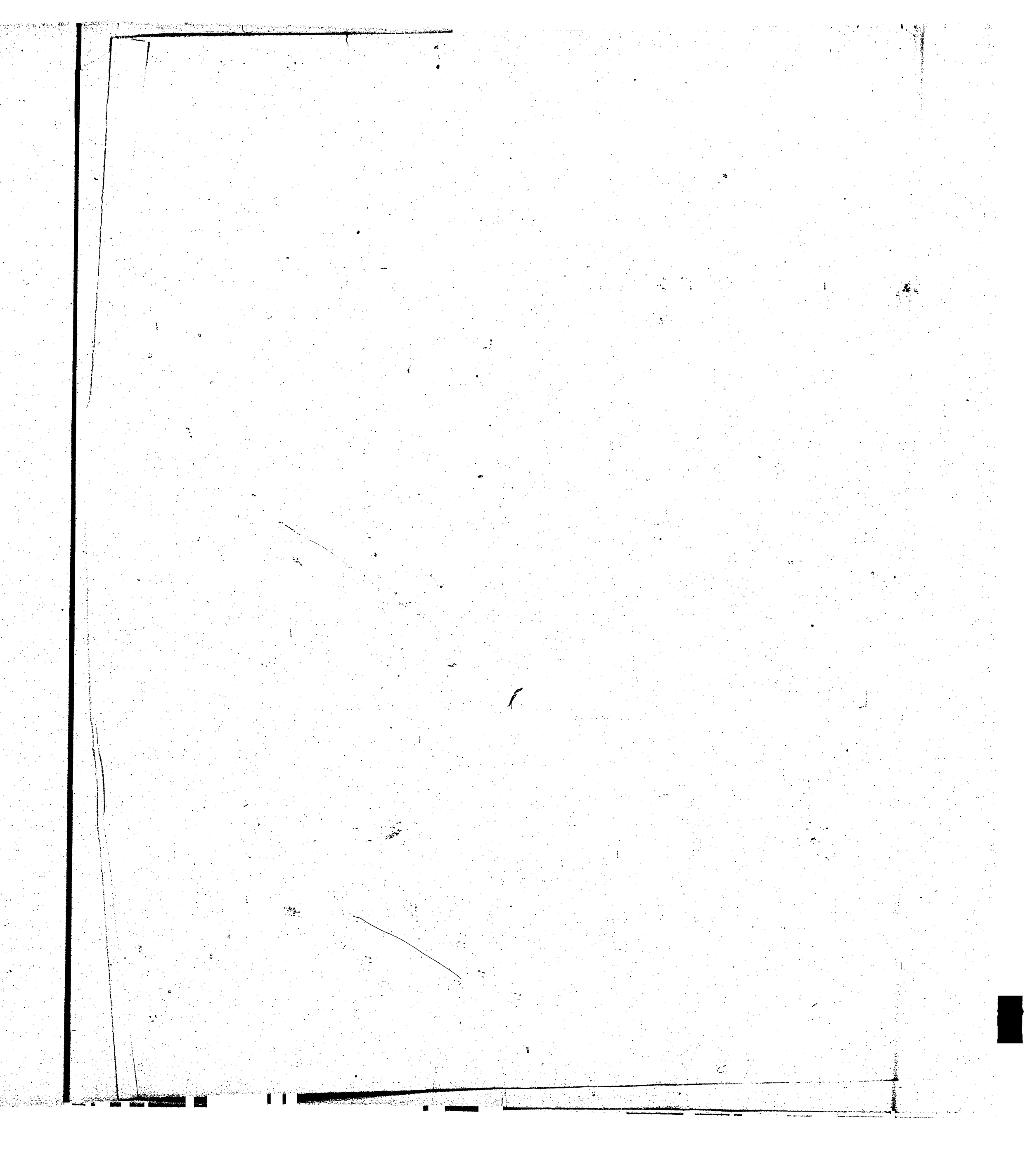


Plan des 3-Rivieres,

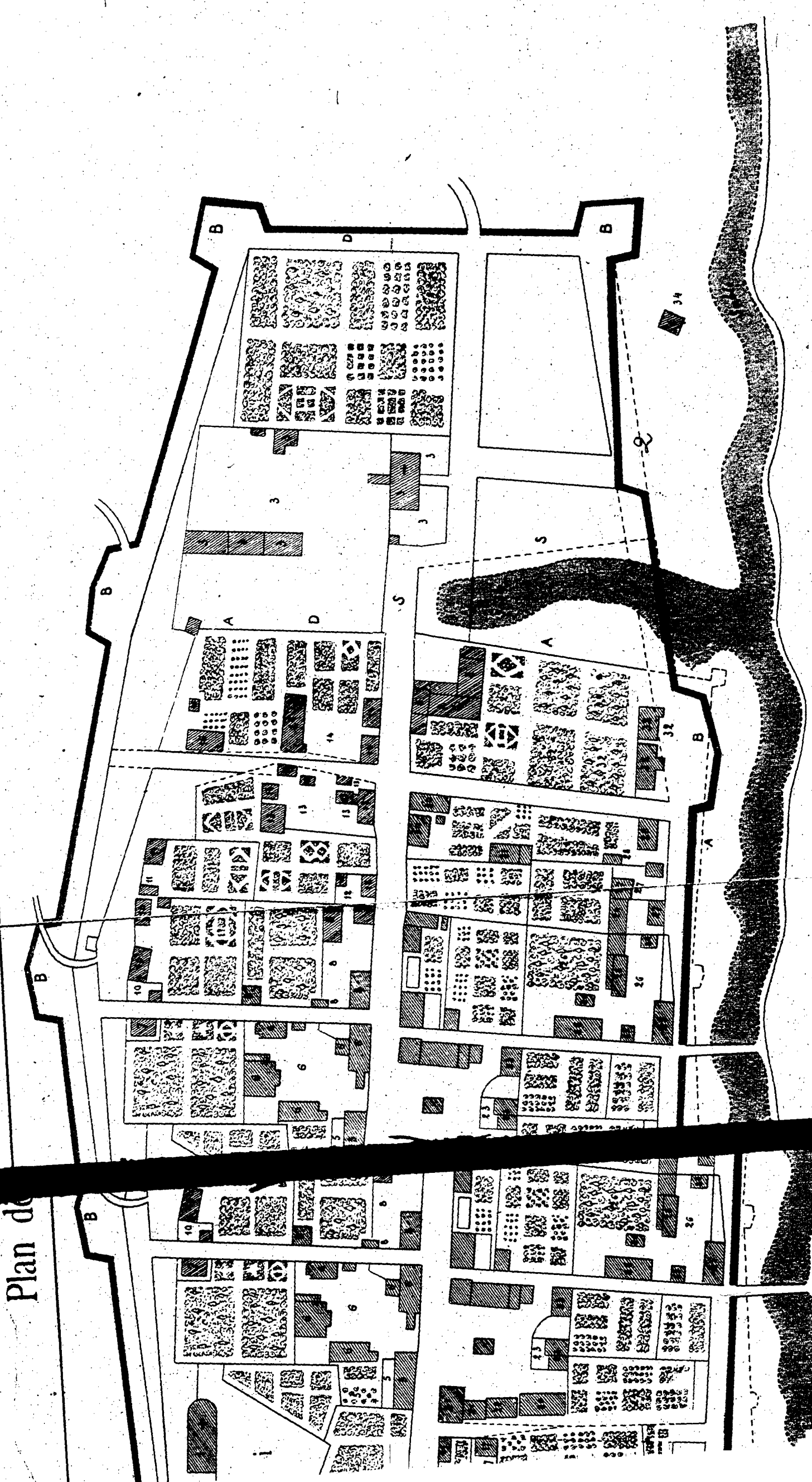
avec le nom de chaque habitant occupant une terre dans un rayon d'une lieue de la ville, 1700.





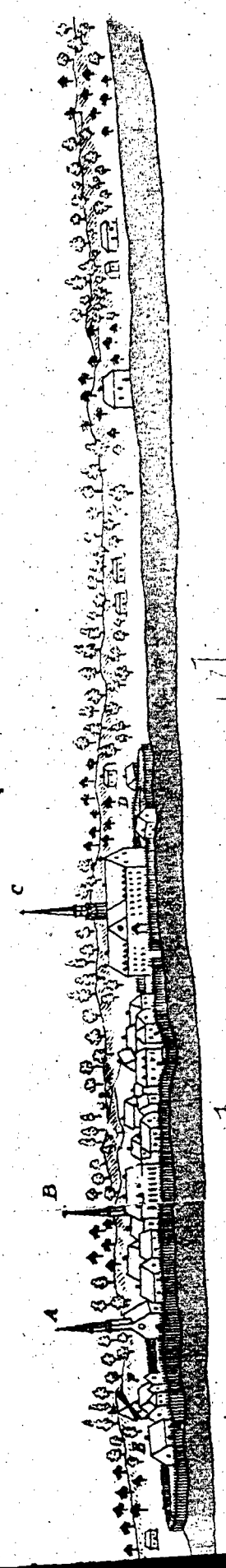
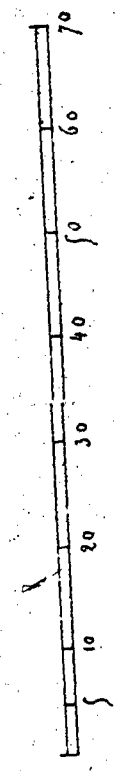


Plan de la ville, 1704.



Plan de la ville des Trois-Rivières lève en l'année 1704

St. Laurent



Fluve St. Laurent

Magasin à poudre
 Les prisons
 Maison du Staton au Roy

Ce plan devrait indiquer que la ville est placée sur un terrain élevé de cinquante pieds au dessus du fleuve.

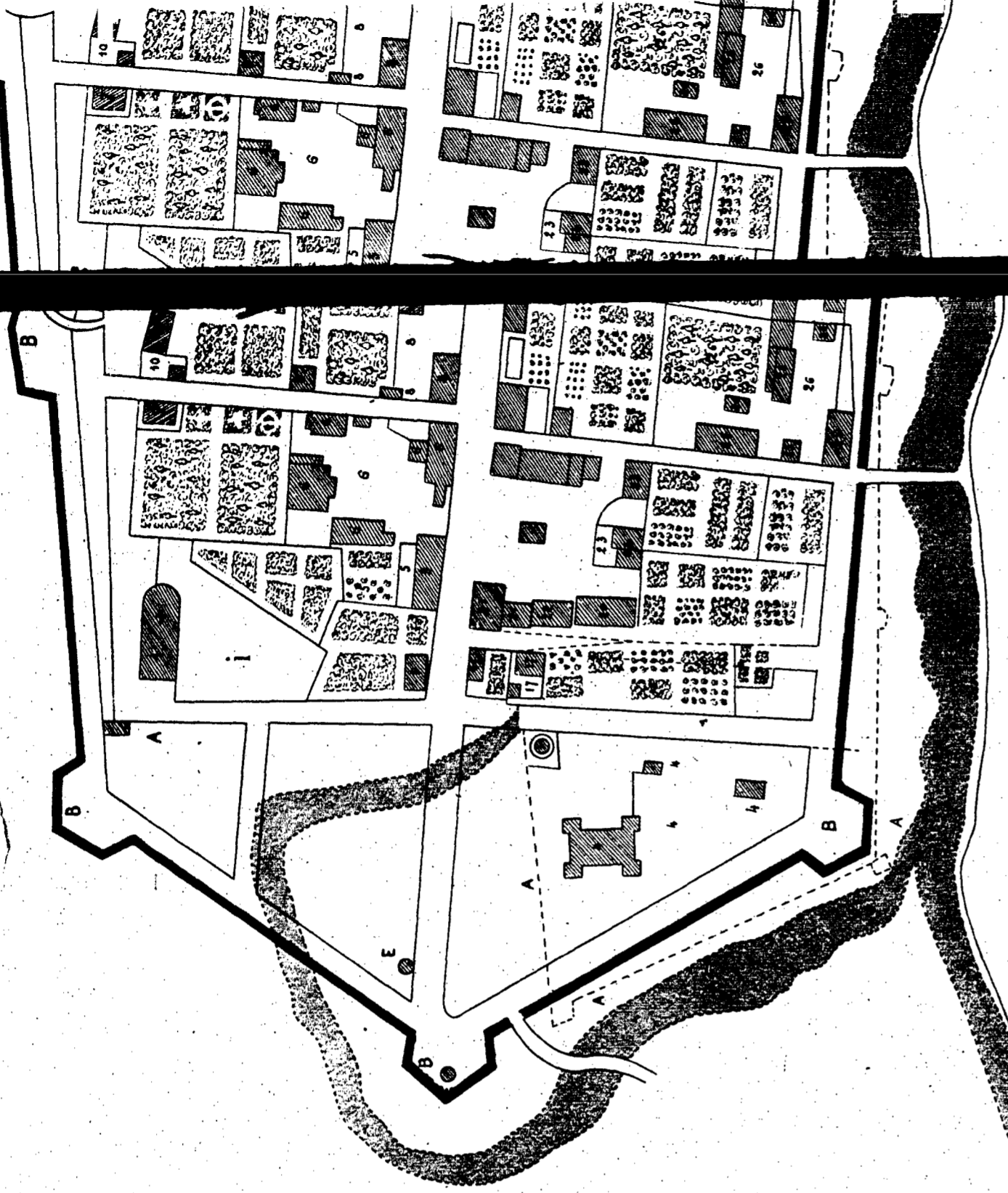
la Ville des Nouvelle

ALBUM DE L'HISTOIRE DES TROIS-RIVIERES.

ALBUM DE L'HISTO

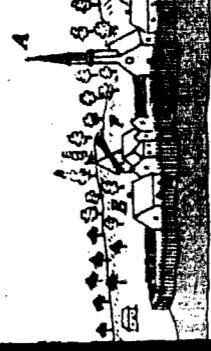
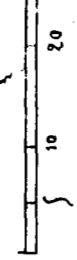
Plan d

Plan de



S^t Laure

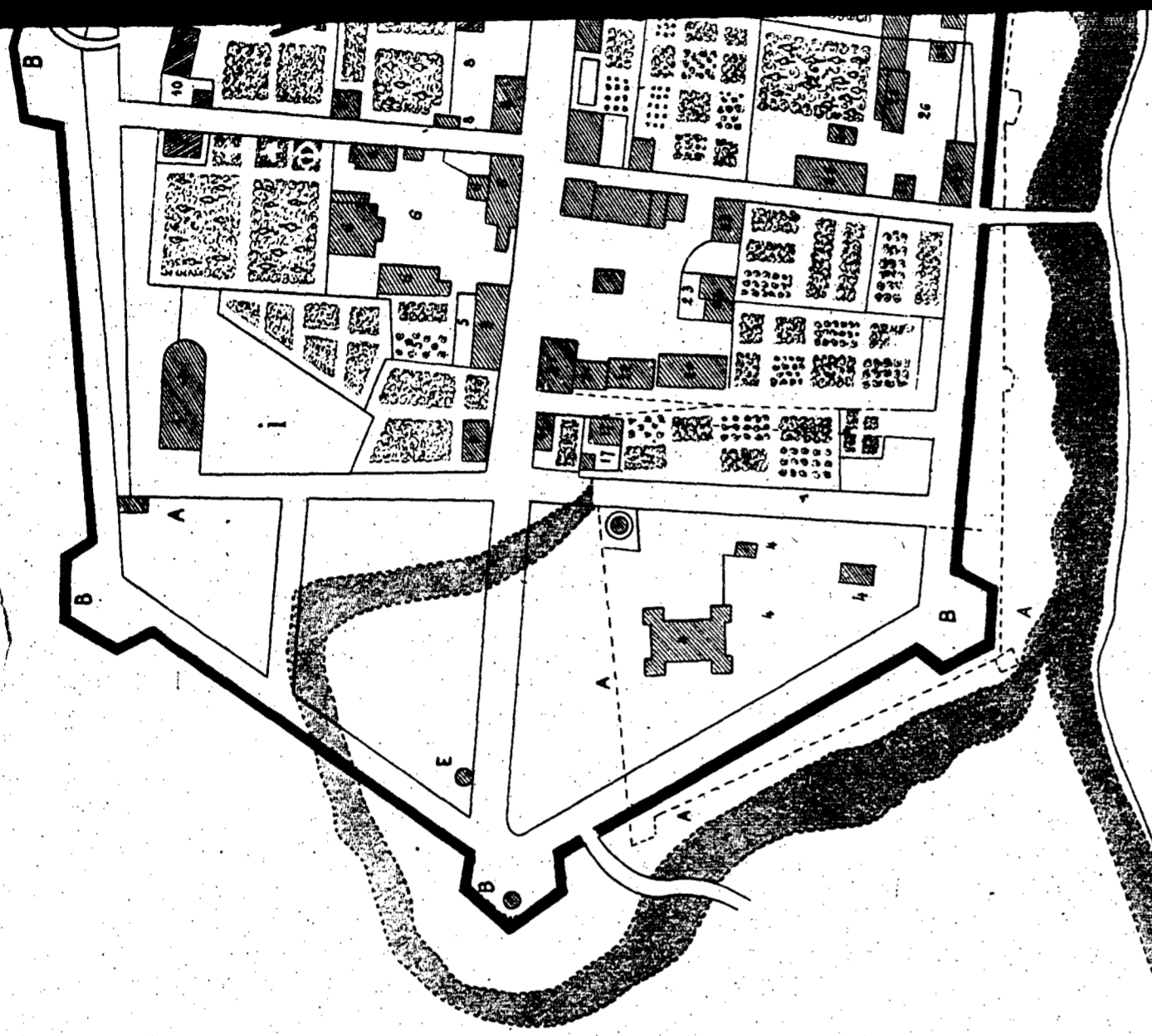
fleuve S^t Laure



Fleuve

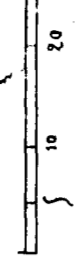
*Ville des
nouvelle*

BUM DE L'HIST



S^t Laure

fleuve S^t Laure



Fleuve

*Vie de la Ville des
nouvelle*

*A La Paroisse
B Les Recollets
C Les Religieuses de S^t Urville*

ALBUM DE L'HISTO

Notes Explicatives.

Plan de 1700

Avec les noms de chaque habitant occupant une terre dans un rayon d'une lieue de la ville.

1. Après le danger qu'avait couru la colonie, lors de l'invasion de l'amiral Phipps, en 1690, on prit des mesures pour restaurer les fortifications des places tombées en ruine depuis que les Sauvages étaient devenus moins à craindre. L'hiver de 1690-91, on fortifia les villes. Celle des Trois-Rivières fut entourée "d'une très-belle palissade." La lettre de M.M. de Frontenac et Champigny, du 4 Novembre 1693, annonce que "la clôture des Trois-Rivières a été réparée et son enceinte augmentée pour fermer la maison du gouverneur et porter la clôture sur la croupe de la hauteur, afin de mieux commander la campagne, et la basse-ville étant auparavant trop retirée." D'une part le Platon, et de l'autre l'emplacement de l'église des Récollets, se trouvaient donc enfermés dans la palissade. Celle-ci suivait à l'ouest, la ligne de la rue Saint-Pierre.
2. Lemaitre dit Lottinville, dit la Morille, dit le Picard, dit Augé, dit La Longée.
3. La mère de Nicolas Petit dit Laprée se nommait Catherine Anceliné (15) Ce nom n'est pas autrement connu aux 3-R.
4. A part la descendance de Nicolas ci-dessus, il y avait alors aux 3-R. deux autres familles Petit.
5. Famille Poulain de Courval, descendance de Maurice Poulain sieur de la Fontaine.
6. Famille d'Etienne Pepin dit Lafont, à qui cette terre appartenait dès 1655. Mograin ou Mongrain (31) était fils de Lafont.
7. Seigneuret et Ameau? (voir 27).
8. François Marguerie possédait cette terre en 1636. Après sa mort (année 1648) on ne retrouve personne de son nom aux 3-R.
9. Hayet-Radisson?
10. Véron de Grandmesnil (29).
11. La famille Aubuchon habitait Champlain et les 3-R.
12. Ignace Lefebvre sieur de Belisle, ou Michel Lefebvre dit Lassiseraye (La Cerisaye) tous deux fils de Pierre Lefebvre (20, 33).
13. Lintot? C'était le surnom de Jean Godefroy et de son fils aîné Michel, premier enfant de race blanche baptisé aux 3-R.
14. Hertel de Cournoyer (50).
15. (voir 3).
16. Thomas Godefroy sieur de Normanville, qui fut brûlé par les Iroquois, en 1652, laissa ce terrain à son frère Jean Godefroy de Lintot.
17. La Poterie?
18. La Commune, accordée à la ville en 1648, agrandie deux ans plus tard, est bornée, depuis cette date, au delà de la Deuxième rivière, tout près du moulin à vent que nous montre le plan de 1721.
19. Ameau, d'après la carte cadastrale de 1685-1709.
- 19-24. Fief accordé aux Pères Jésuites, 1650, en échange de l'augmentation de la Commune. Il porte le nom de Saint-Paul, à cause d'Amador Godefroy de Saint-Paul qui parait avoir acquis quelques unes de ces terres. Les vingt-deux arpents de front que mesure ce fief vont de la Commune jusqu'à trois arpents de la Troisième rivière.
20. (voir 12, 33.)
21. Fafard dit Longval (25.)

22. Fafard dit Laframboise (59.)

23-24. (voir 21, 22, 19.)

25. Antoine Le Pelé dit Desmarests (49) trois arpents de front. Cette terre est séparée du fief Vieux-Pont par la Troisième rivière appelée aussi rivière Aubry.

26. Fief Vieux-Pont. Michel Leneuf du Hérisson avait obtenu, en 1649, une lieue de front au fleuve, allant de la Troisième rivière à la limite de la seigneurie qui prit plus tard le nom de la Pointe-du-Lac (40). Il en passa le titre à son fils Joseph Godefroy de Vieux-Pont (année 1665) mais celui-ci, croyant avec raison, qu'il ne pouvait expulser les squatteurs déjà établis sur quelques unes de ces terres, se contenta, en 1674, de se faire accorder le petit fief Vieux-Pont, prenant d'un côté à la Troisième rivière et de l'autre à la Quatrième. Plus tard, en 1723, son fils Louis Godefroy sieur de Normanville, revendiqua toute la lieue de front, mais le jugement du tribunal restreignit ses prétentions aux seuls dix arpents non occupés de la seigneurie qui restaient sur le petit fief Vieux-Pont, entre la terre de son frère et celle d'Ameau. Le fief se trouva alors partagé comme suit: René Godefroy de Tonnancourt 5 arpents, qui paraissent avoir été une concession faite en 1691 par Mr. de Galifet à Jacques Dubois, lequel l'aurait passée à Godefroy de Saint-Paul, lequel l'aurait passée à Godefroy de Tonnancourt; Louis Godefroy de Normanville (demandeur) 10 arpents; Séverin Ameau 2 arpents. (Voir ce qui suit.)

27. Séverin Ameau (voir 7). La concession originale était de cinq arpents de front; titre daté de 1659. La fille d'Ameau était mariée à René Godefroy de Tonnancourt. La Quatrième Rivière, appelée aussi Normanville, sépare cette terre du fief Labadie.

28. Concédié, en 1672, au sieur Labadie; un quart de lieue de front. Labadie donna cette propriété à la famille Godefroy. En 1723 elle appartenait à Godefroy de Tonnancourt.

29. Grandmesnil. (voir 10.) Le fief Boucherville, concédé en 1656, commence à trois cents pas au delà de la Cinquième rivière, et mesure dix arpents de front. En 1723 il était possédé par le lieutenant de Boucherville, ... Poulin, Claude-Charles Baudry fils de Guillaume Baudry des Buttes (36.)

30. Famille Crevier dite La Méléé.

31. (voir 6.)

32. Jacques Duguay, chirurgien.

33. Lefebvre. (voir 12, 20.) Ignace Lefebvre dit Belisle avait, de son autorité privée, accordé des concessions de cinq arpents de front chacune à des particuliers dont les noms sont mentionnés au procès de 1723 et qui, avec les autres squatteurs, furent confirmés dans la jouissance de leurs titres, savoir: Jean-Baptiste Pothier, Rondeau, Desbuttes, Daneau, Moitte et Laval-lée-Jutras.

34. La carte cadastrale de 1685-1709 porte Belisle (voir 12, 33.)

35. Jacques Rondeau, voir 63.

36. Guillaume Baudry dit des Buttes, fils d'Urbain Baudry dit Lamarche (58, 60).

37. Jacques Daneau. Concession obtenue par son beau-père Pierre Le Pelé dit Lahaye, en 1657, et renouvelée longtemps après, par Ignace Lefebvre.

38. Moitte de Moras.

39. Cette concession, en faveur de Claude Jutras, porte la date de 1659. Elle parait avoir été renouvelée par Ignace Lefebvre.

40. Ici commence la seigneurie de Tonnancourt ou de la Pointe-du-Lac (voir 26.)

42. Joseph Godefroy de Vieux-Pont ou son fils Jacques.

43. Jean Patris.

44. Antoine Bouton.

47. Pineau dit Laperle.

49. (voir 25.)

50. (voir 14.)

52. Vacher dit Lacerte.

54. Gélinas.

55. Florent Leclerc (voir les plans de 1685, 1704.)

56. Maurice Cardin.

57. Cadot dit Poitevin.

58. (voir 36.)

59. (voir 22.)

60. (voir 36.)

61. Croissy? Croisille? La femme de Charles Le Gardeur de Croisille était une demoiselle Robineau de Bécancourt.

63. Rondeau (35.)

64. Larose et Seigneuret.

65. Chefdevergne dit Larose.

68. Lachesnaye, voir plan de 1685.

69. Jean Lemoine, seigneur de Sainte-Marie.

70. Emplacement de la mission?

72. La "Rivière des Trois-Rivières" commença à porter le nom de Saint-Maurice vers 1720.

Plan de la Ville, 1704.

Le sentier qui coupe le Bastion B, au nord-ouest conduisait aux terres de la haute ville. C'est l'origine de la rue des Champs.

De la rue Saint-Louis on descendait à la grève où se tenait en partie le marché aux denrées lorsque les habitants des campagnes qui arrivaient en canot ne se rendaient pas, par la rue Saint-Louis, à la place d'armes, devant la résidence de M. de Courval (No. 23) où était proprement le marché de la ville.

Durant plus d'un siècle, (1634-1750) il paraissait que les troupes s'exerçaient sur le Platon. Le sieur Cressé avait une maison au milieu de la place publique de la ville; étant tombée en ruine (1751) on lui défendit de la reconstruire, et depuis cette époque à peu près, l'endroit prit le nom de place d'armes.

Entre la palissade et la crête de l'éminence qui longe le fleuve, il y avait une lisière de terrain occupée par des jardins que l'éboulement de la côte a emportés.

La partie colorée en brun montre les flancs du Platon, nord, est et sud.

Le nom des rues n'est pas indiqué, mais nous savons que les rues Saint-Pierre, Saint-Paul, Notre-Dame et Saint-Louis, étaient déjà connues sous ces désignations.

En 1701, Bacqueville de la Potherie nous dit que cette ville était entourée de pieux d'environ dix-huit pieds de haut."

Les explications en italiques sont de nous.

- A. Vieille enceinte.
- B. Nouvelle Enceinte dont Le projet doit s'exécuter.
- C. Magasin au Poudres Bastie de Colombage.
- D. Agrandissement fait au sujet des Urselines et dont la Courtine Q ponctuée doit passer sur la rauine cotté R à l'occasion de la quelle rauine on a été obligé de faire les lignes S pour L'Esuiter. Jusqu'à ce que les particuliers à qui appartiennent ces terrains laye comblée.
- E. Moulin à vent à transporter dans la gorge du B^m à la place où il est marqué ce qui est facile à faire ce moulin n'étant construit que de bois.

Tout ce qui est marqué en rouge dénotent ce qui convient faire. Nous reproduisons cette couleur.

Renvoy pour l'intelligence des maisons et Jardins de la ville.

1. La paroisse et presbitaire avec ses despend^m.
2. Les recolets avec ses despend^m.
3. Les Urselines avec leur despendances.
4. Maison app^e aux Urselines ou le Gouverneur fait sa demeure. *On en fit plus tard une prison. En 1723, elle fut remplacée par l'edifice actuel.*
5. Maison au S^t de Tonnancourt avec ses despend^m. *Godefroy de Tonnancourt.*
6. Maison à Madame Seigneures avec ses despend^m. *Madame veuve Seigneuret. Madeleine, fille de Jean Sauvaget, enfant au berceau en 1636, avait épousé, onze ans plus tard, Etienne Seigneuret sieur de l'Isle, qui se noya en 1677. Elle devait être, en 1704, la seule survivante des Trifurviens de 1636.*
7. Maison au Clerc. *La famille Leclerc possède encore cette propriété.*
8. Maison à la Vallée jutras avec ses despend^m. *Justras dit Laval-lée.*
9. Maison à Moitte. *Moitte de Moras. Le chiffre qui correspond à cette propriété ne se trouve pas dans la copie du plan que nous tenons de Paris.*
10. Maison à Madame De Grandpré avec ses despend^m. *Madame veuve Boucher de Grandpré.*
11. Maison à Dugué avec ses despend^m.
12. Maison à M^{lle} Moras avec ses despend^m.
13. Maison à Mad^e Poulin avec ses despendances.
14. Maison à M^e de Cournoyers avec ses despend^m. *Hertel de Cournoyer.*
15. Maison à M^e de Linctoc avec ses despend^m. *Godefroy de Lintot.*
16. Maison à M^e de Vieux pont avec ses despend^m. *Godefroy de Vieuxpont.*
17. Maison au S^t Ameau avec ses despend^m. *Le notaire Séverin Ameau.*
18. Maison à Bellegarde. *Gerbaut d. Bellegarde.*
19. Jardins à plusieurs particuliers. *Les recets du xviii^{em} siècle font l'éloge des jardins et des ombrages des T.-R.*
20. Jardin et maison à Bruneau. *Petit dit Bruneau.*
21. Maison au S^t Amont et son fourny.
22. Maison au S^t Petit.
23. Maison au S^t Courruual avec ses despend^m. *Poulin de Courval.*
24. Maison au Maistre avec ses despend^m. *Lemaitre.*
25. Maison à la framboise avec ses despend^m. *Fafard dit Laframboise.*
26. Maison à Longueil avec ses despend^m.
27. Maison à Belljlle avec ses despend^m. *Ignace Lefebvre dit Belle-ille.*
28. Maison à la Cerisières avec ses despend^m. *Michel Lefebvre dit La Cerisaye, aujourd'hui Lassiseraye.*
29. Maison à Grandmenil avec ses despend^m. *Véron de Grandmesnil.*
30. Maison à Desmarais avec ses despend^m.
31. Maison au S^t Hertel avec ses despend^m. *François Hertel surnommé le Héros.*
32. Maison au S^t Forillon avec ses despend^m.
33. Cabanne à Sauvages.
34. Chapelle.